Titre : **65e REGIMENT D'INFANTERIE** **Autre version** **HISTORIQUE** **1914-1919**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **gallica.bnf.fr** **Domaine public**
Référence : H. Charles-Lavauzelle (Paris) 1920	Transcripteur : **MF. R.** Date : **2017**

Ancestramil

HISTORIQUE

du 65e Régiment

D'INFANTERIE

Stralsund (1807) Ratisbonne (1809) —
Anvers (1832) Magenta (1859)
La Grande Guerre (1914-1918)

Archives familiales

AU DRAPEAU

———

« Le Drapeau est l'image de la France, c'est l'emblème du sacrifice. Il faut le suivre tant qu'il avance, et, s'il tombe, le relever pour le porter plus loin, cela est simple et cela suffit.
« Liée à nos destinées, cette grande et simple image de la Patrie, vrai symbole - de son impérissable grandeur, nous apparaît si pleine de souvenirs… que l'héroïsme en déborde sur les rangs sans cesse renouvelés de ceux qui se pressent autour d'elle. »
Il a flotté, ce pur Drapeau de France, sur de multiples et glorieux champs de bataille, tenu haut et ferme par ses défenseurs. S'il fut obligé, dans les jours sombres de notre histoire, de s'incliner devant le nombre, il garda toujours dans ses plis profonds le souffle ardent de la Revanche.
Celle-ci est venue, grandiose, éclatante : les soldats de la Grande Guerre ont effacé jusqu'au souvenir des heures mauvaises. Et le Drapeau flotte maintenant joyeux et fier, couvrant de sa belle ombre une France reconstituée, sortie plus grande d'une sublime épreuve.

———

HISTORIQUE
Du
65e Régiment d'Infanterie

———

le 65e régiment d'infanterie jusqu'en 1914

Le numéro 65, sous l'ancienne monarchie, a appartenu à plusieurs individualités régimentaires, mais on constate avec satisfaction que l'histoire a enregistré une foule de faits glorieux et considérables à l'actif des unités qui portèrent ce numéro.
Formé le 8 décembre 1678, le 65e régiment d'infanterie prit successivement le nom de Saint-Laurent Piémontais, Comte de Nice (1691), Boulonnais (1762), Angoumois (1772), Royal-Comtois (1776), et, dans la même année, Royal-Italien. Ces régiments ont dans leur histoire les pages les plus brillantes, se rapportant aux grands événements qui ont marqué la fin du XVIIe siècle et l'ensemble du XVIIIe jusqu'en 1789.
Le 65e n'apparaît de nouveau que le 2 juin 1794, sous le nom de 65e demi-brigade. La 65e demi-brigade fit partie des armées de Rhin et Moselle et contribua, avec ses soldats de l'an II, à donner à la France: les limites du Rhin.
Un décret des consuls, de septembre 1803, ayant supprimé les dénominations de demi-brigades, la 65e devient le 65e régiment de ligne.
Pendant les guerres de l'Empire et des gouvernements qui suivirent, les combats où le régiment se couvrit de gloire sont si nombreux qu'il faut se borner à relater ceux dont les noms sont inscrits au drapeau.
Au mois de février 1807, la division **GRANDJEAN** garde le littoral de l'Allemagne. Le 65e est établi devant Stralsund, maintenant dans cette place un corps de 15.000. Suédois qui y étaient renfermés.
Au mois d'avril 1809, le 3e corps arrive à Ratisbonne. Le 18 au matin, le 65e reçoit l'ordre de passer la Regen (affluent de gauche du Danube) et d'attaquer l'avant-garde du 2e corps autrichien qui menaçait la ville. L'attaque fut vive ; l'engagement dura deux heures ; l'ennemi, battu, se retira. La place était dégagée.
Quand l'armée française quitta Ratisbonne, le maréchal **DAVOUST**, comptant, disait-il, « sur cet excellent régiment », laissa le 65e avec la lourde mission de garder la ville.
Le 19, le régiment fut attaqué par un corps d'armée fort de 10.000 à 11.000 hommes.
Pliant d'abord sous le nombre, les bataillons, par un magnifique retour offensif, bousculèrent les Autrichiens, les chassèrent du faubourg Stadt-am-Hoff, leur faisant 400 prisonniers dont 10 officiers, et .leur prenant deux drapeaux. Mais le lendemain, l'ennemi-, renforcé, investissait la place avec 36.000 hommes. La vaillante garnison, décimée, épuisée, sans munitions, isolée du reste de l'armée, était obligée de se rendre. L'ennemi, appréciant justement tant de bravoure, accordait les honneurs de la guerre au 65e, qui sauvait ses aigles et les drapeaux capturés.
Napoléon tenait le 65e en particulière estime et y puisa souvent des hommes pour sa garde.
Sous la Restauration, le régiment prit part à l'expédition de Belgique. Le 20 novembre 1832, il est devant la citadelle d'Anvers. Le 14 décembre, un de ses bataillons fut désigné pour s'emparer de la lunette Saint-Laurent, que l'on allait faire sauter. L'opération, vivement menée, surprit l'ennemi qui laissa entre nos mains 60 prisonniers, 1 mortier et 1 obusier. La prise de la lunette Saint-Laurent amenait peu après (27 décembre) la capitulation de la garnison de la citadelle.

En 1854, le 65° reçoit l'ordre de partir pour l'Afrique, où il restera jusqu'en 1859, après s'être distingué en Kabylie. Quand il revient en France, il laisse la réputation d'un régiment « aussi brave dans les combats qu'infatigable dans les travaux » et « qui a donné partout les preuves d'une énergie et d'un dévouement inaltérables ».
En 1859, pendant la campagne d'Italie, le régiment attaque Magenta le 14 juin. L'ennemi, très fortement retranché, se défend avec opiniâtreté dans la gare et la rue principale. Les assauts sont sanglants, le drapeau est brisé en quatre fragments par les balles et la mitraille. Il a fallu tout l'héroïsme du 65e pour s'emparer du village qui donna son nom à la bataille décisive qui nous assurait la possession de la Lombardie.
1870. Le sort des armes nous fut contraire, bien que nos armées aient livré, sans être entamées, et plusieurs fois avec succès, des batailles gigantesques. Et le 65e, en particulier, peut rappeler sa part de gloire dans l'histoire de ce 4e corps d'armée qui a pour titres de noblesse Gravelotte et Amanvillers.
Il appartenait aux soldats de 1914 de venger leurs aînés malheureux. Ils n'ont pas failli à leur grand devoir.

Le 65e régiment d'infanterie du 2 août 1914 au 11 novembre 1918

Au mois d'août 1914, le 65e régiment d'infanterie tenait garnison à Nantes. Le Finistère et le Morbihan, la Loire-Inférieure et la Vendée fournissaient la grosse majorité de son recrutement. Bretons et Vendéens devaient combattre côte à côte et déployer les qualités de ténacité, d'opiniâtreté dans la lutte, de persévérance dans l'effort qui sont les caractéristiques de leur race. Bien que le régiment ait été, plus tard, maintes fois reconstitué avec des éléments venant de tous les coins de la France, il a toujours gardé ses traditions. Pendant cinquante-deux mois d'une campagne sans exemple dans l'histoire, au milieu des durs combats, malgré les privations et les souffrances de toutes sortes, sa devise a toujours été : Discipline et Vaillance.

De la Belgique à la Marne.

Le 5 août, le 65e quitte Nantes sous le commandement du colonel **BALAGNY**.
A l'angoisse et à la nervosité de la semaine précédente, alors qu'on ne savait pas quels événements allaient se produire, a succédé l'enthousiasme délirant d'un peuple qui sait que ses enfants vont à la frontière pour défendre le pays contre l'envahisseur.
Le départ s'effectue au milieu des acclamations, sous les fleurs qu'on jette de toutes parts. Le 65e débarque le surlendemain en Argonne, à Grandpré, dans la zone affectée au 11e corps d'armée. Par étapes, il gagne Sedan, franchit la Meuse et pénètre le 16 août en Belgique.
Le 21, il prend contact avec les avant gardes allemandes, à 20 kilomètres au nord de Bouillon, et, le 22 août, engagé dans la grande bataille livrée par la 4e armée française, il reçoit le baptême du feu à l'attaque des positions ennemies de Maissin.
C'est l'époque des magnifiques charges à la baïonnette, où officiers et soldats affirment les splendides qualités de bravoure de la race. L'ennemi bat en retraite après de furieux combats corps à corps qui se prolongent fort avant dans la nuit.
Mais, le lendemain matin, l'ordre est donné, de rompre le combat. Le 25 août, le 65e repasse la Meuse à Bazeilles et s'établit sur les hauteurs de Wadelamcourt et de la Marfée. Quatre jours de combats acharnés sont pour le régiment l'occasion de montrer sa valeur, malgré les lourdes pertes subies (3 chefs de bataillon tués ; la plupart des capitaines tués ou blessés) Le 27 août ;

en particulier, marque la reprise à l'ennemi, par une fougueuse chargé à la baïonnette, tambours et clairons en tête, du village de Noyers-Pont-Maugis.
Les jours suivants, de nombreux engagements se produisent : Bulson, Attigny, Pont-Faverger, Vaudemange, Pocancy.
Le 5 septembre au soir, le régiment se trouve près de Fère-Champenoise et se prépare à participer à la bataille de la Marne.
Le 6 au matin, il est engagé à Morain-le-Petit, avec mission de tenir les débouchés est des marais de Saint-Gond. Pendant quarante-huit heures, avec des unités réduites à quelques hommes, il résiste aux plus furieux assauts d'un adversaire considérablement -renforcé et pourvu d'une artillerie formidable. Les combats de Fère-Champenoise lui coûtent la moitié de son effectif, déjà très diminué; son colonel est grièvement blessé, et le cadre officiers est réduit à deux capitaines, un lieutenant et quatre sous-lieutenants.
Dès le 10, sous les ordres du capitaine **GODAT**, il entame la poursuite de l'ennemi en retraiter, lui faisant de nombreux prisonniers, entre à Châlons, et, le 13, atteint la voie romaine au pied des monts de Champagne.
Cette première partie de la campagne, alors que nos armées se repliaient sur leur ligne de bataille, a exigé de tous une force physique et morale considérable. La chaleur accablante, les combats incessants, le manque de sommeil, les privation, les marches pénibles avaient épuisé et déprimé la troupe. Mais il a suffi de quelques paroles d'un grand chef et d'un communiqué de victoire pour que ces moribonds de la veille repartent aveu un entrain endiablé aux trousses des hordes germaniques.

La Somme

Après plusieurs jours de combat à Taissy et Sillery, le 65e — dont le lieutenant-colonel **RETROUVEY** vient de prendre le commandement, — gagne Compiègne à marches forcées (21 et 25 septembre), s'y embarque et est transporté, par voie ferrée et camions autos à l'est, d'Albert.
L'ennemi accentue sa poussée en direction de Paris et le régiment arrive pour contribuer, à Contalmaison, Fricourt et La Boisselle à arrêter cette poussée. La guerre de tranchées commence et l'hiver 1914-1915 se passe, marqué par les dures affaires de Beaumont-Hamel (6, 10 et 28 octobre) et de La Boisselle (décembre et janvier)
C'est la progression pied à pied, les combats rapprochés, où la prise d'un élément de boyau exige autant d'héroïsme qu'une grande bataille; mais c'est surtout la lutte dans l'eau et dans la boue, dans des tranchées qui s'effondrent, la lutte terrible et macabre parmi les tombes et les croix du cimetière de La Boisselle.
Pendant les premiers mois de 1915, le régiment, commandé d'abord par le chef de bataillon **RABAUD**, puis par le colonel **DESGREES du LOU**, tient le secteur de la ferme Toutvent, près d'Hébuterne. Au début de juin, il prend part à l'offensive d'Artois et gagne sa première citation à l'ordre de l'armée.

Le 7 juin, devant la ferme de Toutvent, s'est porté à l'attaque avec un entrain superbe. Grâce à l'héroïsme des officiers et de la troupe, a dépassé avec un brio remarquable et d'un seul élan deux lignes de tranchées, malgré un barrage terrible d'artillerie.

Durant huit jours d'une lutte acharnée et sous des bombardements d'une extrême violence, officiers et soldats rivalisent de ténacité, d'entrain et d'élan, méritant cette appréciation d'un officier supérieur allemand prisonnier : « Ce n'est pas un déshonneur d'être fait prisonnier par de pareilles troupes !. J'ai pris part à de nombreux combats, mais je n'ai jamais vu un tel élan et un tel courage.

La Champagne.

En juillet 1915, le 65e, relevé par les Anglais, est dirigé vers la Champagne après un repos de quelques semaines à Crèvecœur.
Au lieu des paysages verdoyants de la, Somme, avec ses cultures et ses moulins à vent, c'est le paysage désolé de la Champagne Pouilleuse, avec ses landes incultes, ses routes poudreuses et ses interminables bois de sapins rabougris.
Le régiment occupe d'abord le secteur de Mesnil-les-Hurlus, qu'il organise en vue de l'attaque de la IIe armée. Secteur pénible où un adversaire prévenu gêne les travaux de tous les tirs de ses canons et de ses minenwerfer. Puis, le 25 septembre, il bondit avec une admirable fougue à l'attaque des positions allemandes. Derrière les premières vagues des bataillons d'attaque (bataillon **GODAT** à droite, bataillon **PONS** à gauche) marche le colonel **DESGREES du LOU,** tenant dans ses mains le drapeau du régiment. L'élan de la troupe est splendide, mais les mitrailleuses ennemies font rage, décimant les compagnies, dont certaines sont en quelques minutes réduites à quelques hommes. Le colonel tombe, mortellement atteint : belle fin de soldat, frappé en pleine action à la tête de son unité.

Pendant le mois d'octobre, sous les ordres du lieutenant-colonel **de VIAL**, le 65e attaque d'importantes positions ennemies. Le Trapèze (10 octobre) et la Courtine (24 octobre) sont enlevés de haute lutte, et de nombreux prisonniers sont capturés.
Relevé le 4 novembre, le régiment, après un repos d'un mois près de Vitry-le-François, prend le secteur de Tahure, qu'il lui faut organiser en plein hiver, sous des bombardements fréquents et violents. Il quitte, le 18 avril, un secteur solide pour occuper, quelques jours plus tard, celui du mont Sans-Nom (8 au 21 mai) Embarqué, le 27, à Saint-Hilaire-au-Temple, il débarque à Sainte-Menehould, pour se diriger, par étapes, sur Verdun.

Verdun.

Depuis février, la lutte fait rage autour de la ville.
Verdun ! le royaume de la mort, où les unités vont tour à tour sacrifier le meilleur d'elles-mêmes pour que se vérifie la parole à jamais célèbre : « Ils ne passeront pas! » Verdun, le tombeau sacré des héros anonymes, plus grands que les La Tour d'Auvergne et les d'Assas, héros dont on ne connaîtra jamais toute l'histoire comme on n'en connaîtra jamais les tombes.

Sous la multitude des puissants projectiles, les villages s'effondrent et semblent s'enfoncer dans le sol, les bois touffus disparaissent et le terrain change d'aspect chaque jour. C'est là que le régiment doit rester huit mois.

<u>*Thiaumont.*</u> - Le 65e monte en ligne peu de jours avant que l'ennemi commence sa puissante action offensive en direction de Froide-Terre et Fleury. Du 11 au 23, le 1er et le 3e bataillon, successivement engagés au nord-ouest de la ferme Thiaumont, résistent à deux furieuses attaques allemandes, si bien que, le 23, l'ennemi tente ailleurs la percée qu'il n'a pas pu obtenir sur les lignes du régiment. Quatre compagnies (1re, 2e, 10e et 12e) obtiennent, pour leur héroïque conduite, une citation à l'ordre de la division.

Vaux-Chapitre. — Alertés, le 3 août, alors qu'ils se disposaient à occuper un secteur des Hauts-de-Meuse, les bataillons **RIPAULT** (1er) et **COUVERSET** (2e) vont prendre position, le 5 au soir, dans le bois Fumin, à l'est du ravin des Fontaines. C'est l'époque des offensives sur Souville et l'ennemi, qui a échoué le 5, reprend dès le 6, au petit jour, son formidable bombardement.

Pendant dix heures, il écrase sans arrêt, du feu de ses canons lourds, la ligne de trous d'obus où se terre notre infanterie. A 15 h. 30, l'attaque se déclenche. Mais tous, ceux des nôtres qui sont, par miracle, encore vivants se dressent, toutes les mitrailleuses qui ne sont pas ensevelies ouvrent le feu et les vagues d'assaut sont fauchées par deux fois. Une autre tentative faite dans La soirée, après un nouveau bombardement, a le même sort, et l'ennemi renonce, cette fois-encore, à prendre Souville. Pendant neuf jours, le régiment, décimé, résistera, sous un feu écrasant, à toute poussée de l'adversaire, et cela dans des trous d'obus, sans abri, sous un soleil de plomb, presque sans ravitaillement et sans eau. Ceux qui descendirent le 14 avaient des faces de cadavres. Le 65e laissait à Vaux-Chapitre la moitié de son effectif.
Il passe septembre et octobre dans le secteur de Bonzée, Haudiomont, Mesnil et Mont-sous-1es-Côtes, dont le calme, à côté de l'âpre bataille toute proche, est saisissant. La Woëvre boisée s'étend à perte de vue, et, par temps clair, on aperçoit dans le lointain, des magnifiques observatoires des Hauts-de-Meuse, les clochers de Metz.

Douaumont, Bezonvaux, les Caurières, — Du 20 novembre au 14 décembre, le régiment, qui a eu quelques jours de repos à Erize-Saint-Dizier, occupe le secteur de Douaumont, qu'il organise pour l'offensive du 15 décembre. Le 18, il relève les troupes d'attaque à Bezonvaux et au bois des Caurières. La rigueur de la température, l'absence totale de toute organisation, dans un terrain chaotique et bouleversé, rendent cette période particulièrement pénible, tant par les pertes que par les souffrances physiques et morales, pourtant supportées avec une admirable abnégation.
Louvemont, côte du Poivre. — Du 15 janvier au 15 février 1917, le 65e tient Louvemont et la côte du Poivre, par des températures telles qu'il est impossible de creuser une tranchée, tellement le sol est durci par la gelée.

L'offensive d'avril et l'attaque de la Malmaison.

Quittant, définitivement la région de Verdun, le régiment, après un mois d'instruction au camp de Mailly, gagne par étapes les environs de Meaux.
C'est l'époque où l'ennemi, craignant à juste titre une attaque sur le front français, a rompu le contact et se replie sur la ligne Hindenbourg, sous la protection de puissantes arrière-gardes.

Le 27 mars, le 65e, qui cantonne à Sammeron, est enlevé en autos et débarque au sud de Soissons. Le 28 au soir, il prend position au nord-est de Terny-Sorny, deux bataillons en ligne (bataillon **RIPAULT** (1er) à droite, bataillon **ROCHEMONTEIX** (3e) à gauche) et un en réserve (bataillon **AUDRAIN**) aux carrières de Terny-Sorny. Les lignes allemandes bordent les têtes de ravins boisés au sud de Vauxaillon, passent par la cote 150 et les Aubes-Terres. Les nôtres en sont séparées par 800 mètres de plateau dénudé, sans abris ni couverts.
Le 30, l'ordre est donné d'enlever les avancées de la ligne Hindenbourg entre Vauxaillon et la sortie sud du tunnel. L'attaque est déclenchée à 19 heures, après une courte préparation d'artillerie.
Le bataillon **RIPAULT**, gêné dès le départ par les nombreuses mitrailleuses de Laffaux, qui prennent de flanc les unités d'attaque, progresse légèrement, mais doit s'arrêter par suite de lourdes pertes.
Le bataillon de **ROCHEMONTEIX**, également accueilli par des feux violents de mitrailleuses qui balayent littéralement le plateau, voit sa compagnie de droite décimée, tandis que la compagnie **GAUDIN**, à gauche, glisse par une manœuvre hardie vers le nord et, dans une charge magnifique, s'empare de la cote 150, des Aubes-Terres et de la ferme d'Antioche.

Le 30 au soir, le bataillon **AUDRAN** relève sur les positions conquises le bataillon **de ROCHEMONTEIX**, et le bataillon **RIPAULT** passe en réserve.
En pleine nuit, aussitôt la relève terminée, les compagnies de tête du bataillon **AUDRAN** (compagnie **RICHARD** à droite, compagnie **REDIER** à gauche) poussent des reconnaissances et, refoulant légèrement l'ennemi, réussissent, après une nuit de combat, à s'installer au plus près des positions de l'adversaire, évitant ainsi pour l'attaque prochaine la traversée du dangereux plateau.
Le 1er avril, à 10 heures, les compagnies bondissent de leurs trous hâtivement creusés. A Il heures, nous bordons la voie ferrée entre la halte de Vauxaillon et l'éperon 100-140.
L'ennemi, surpris par la vigueur et la soudaineté de l'attaque, se défend avec énergie dans les carrières et dans les abatis; mais, habilement manœuvré, il laisse entre nos mains 10 mitrailleuses et une soixantaine de prisonniers, dont 3 officiers.
Cette action, vivement menée, exécutée avec entrain, bravoure et intelligence, nous assurait la possession d'une solide base de départ pour l'offensive du 16 avril. Quelques jours plus tard, le régiment se voyait décerner une citation à l'ordre du corps d'armée :

Entré en ligne après de dures fatigues, a immédiatement pris un contact étroit avec l'ennemi. Pendant deux jours et trois nuits, a progressé sans un instant d'interruption, a exécuté brillamment deux attaques de vive force et conquis tous ses objectifs, malgré une résistance acharnée de l'ennemi.

Retiré du secteur, le 65e cantonne à Saint-Rémy Blanzy. Le lieutenant-colonel **PROUZERGUE** vient d'en prendre le commandement lorsque se déclenche l'offensive d'avril. Faisant partie d'une division de deuxième ligne, le régiment n'est pas directement engagé; mais dès le 18, va prendre position au ravin de Moulins. Le 20, il relève en ligne un régiment de la division et, le 5 mai, attaque les positions allemandes dans le secteur de la Bovelle, avec mission d'atteindre les pentes nord du plateau qui domine l'Ailette.
Il est inutile de souligner la puissance des organisations ennemies en ce point du front : casemates bétonnées, tunnels profonds à entrées multiples, centres de résistance garnis de mitrailleuses et protégés par de nombreux réseaux. Tout cela occupé par des troupes d'élite (4e régiment de la garde) qui disposent d'une artillerie formidable.
A l'heure H (9 heures), le bataillon **de ROCHEMONTEIX** à droite et le bataillon **AUDRAN** à gauche débouchent sous un feu d'enfer et, si les pertes ne diminuent pas l'arde de l'attaque, elles font que les objectifs ne peuvent être atteints qu'en fin de journée après de furieux corps à corps. Des mitrailleuses et des prisonniers restent entre nos mains.
Au centre, un tunnel à trois entrées bétonnées gênait considérablement la progression. La compagnie **MERCIER**, du bataillon de réserve, combinant son mouvement avec la compagnie **REDIER**, réussit d'abord à faire-échouer une contre-attaque, forte de deux compagnies, débouchant du tunnel puis, par enveloppement, à s'emparer de deux des entrées, faisant 60 prisonniers prenant plusieurs mitrailleuses, et un canon, revolver.
La nuit est tombée quand se déclenche brusquement sur le bataillon **de ROCHEMONTEIX,** très en flèche, une puissante concentration d'artillerie. Puis les troupes de la garde allemande s'élancent à l'assaut. C'est dans la nuit, une lutte épique qui s'engage à la lueur des fusées et, des éclatements de grenades; debout sur le parapet, les hommes se battent avec une farouche énergie… A 23 heures, le calme revient, nos unités ont repoussé l'ennemi. Elles repousseront de même, à 3 h. 30, une attaque dirigée sur le même point.
A gauche, le bataillon Audran, contre-attaqué également au cours de la nuit, maintient ses positions.
Le 6 mai, après un regroupement de ses éléments, le régiment exécute, à 16 heures, un deuxième assaut, Sur tout son front, le rebord nord du plateau est atteint, et la troisième entrée du tunnel est prise.

La bravoure et le magnifique entrain des officiers et de la troupe, les résultats obtenus valaient, quelques jours après, au 65e, une citation à l'ordre du corps d'armée :

Sous les ordres du lieutenant-colonel **PROUZERGUE**, s'est porté à l'attaque de positions ennemies très fortement organisées avec un élan superbe, et a conquis ses objectifs. Contre-attaqué vigoureusement, a maintenu presque tous ses gains. Pendant quarante-huit heures, a lutté avec acharnement et a réussi à s'établir solidement sur la position importante enlevée à l'ennemi.

Relevé par des unités du 14e corps d'armée, le régiment va au repos à Cuvilly, dans la région de Lassigny. En juillet, il prend un secteur devant Saint-Quentin. Le séjour est marqué, le 18 juillet, par une forte attaque allemande, à laquelle nous opposons, le 24 août, une émission de gaz suivie d'incursions profondes dans les lignes ennemies. Le 65e quitte le secteur de Saint Quentin le 4 septembre, et va cantonner près de Château-Thierry.

Désigné pour prendre part à l'offensive de la Malmaison, il gagne les bords de l'Aisne. Ses unités, après avoir exécuté des travaux en ligne, sont mises à la disposition de l'artillerie. Pendant huit jours, sous des bombardements incessants d'obus à gaz, les hommes font besogne d'artilleurs, intéressés et presque amusés par cette tâche nouvelle.

Après la Malmaison, le régiment est cité à l'ordre du corps d'armée :
Le 65e quitte le XIe corps d'armée, avec lequel il a combattu depuis le début de la guerre. Il emporte les souvenirs glorieux de Maissin, d'Hébuterne, de Thiaumont, de Vauxaillon, du Chemin des Dames, où il a montré sa vaillance et illustré son drapeau.
Hier encore, n'étant pas désignés pour prendre, part à l'attaque de la Malmaison comme fantassins, les braves du 65 se faisaient canonniers et méritaient les applaudissements de leurs camarades de l'artillerie.
Au XIe corps, le 65 laisse la réputation d'un régiment d'élite, cette réputation, il s'en montrera toujours digne : partout où la France l'appellera, il saura accroître son patrimoine de gloire.

Reims.

Les divisions du XIe corps d'armée étant ramenées à 3 régiments, le 65e, désigné par le sort, est affecté à la 134e division, qui rejoint aux environs de Reims.
Il monte en secteur aux Cavaliers de Courcy en décembre, où il repousse plusieurs tentatives de raids ennemis sur ses tranchées.
Pendant les cinq premiers mois de 1918, il tient le secteur nord-est de Reims, à cheval sur la route de Witry-lès-Reims. En mars en particulier, alors que l'offensive sur l'armée anglaise bat son plein, l'ennemi, pour donner peut-être le change, bombarde furieusement Reims, allume des- incendies aux quatre coins de la ville, l'inonde d'obus à gaz et détruit en quelques jours ce que ses canons n'avaient pas démoli en quatre ans.
L'adversaire exécute sur le secteur du régiment des coups de main fréquents, que nos tirs de mousqueterie et d'artillerie font échouer.
Le 10 mars, deux compagnies du 3e bataillon, sous les ordres du capitaine adjudant-major **LAURENT**, procèdent à une incursion profonde dans les lignes ennemies. Il convient de citer ici les éloges adressés au régiment par le général commandant la division :

Le général porte à la connaissance des états-majors et troupes de la division, la conduite héroïque des unités du 65e régiment d'infanterie, qui ont, dans une incursion profonde, atteint la 4e tranchée ennemie, ont tué de nombreux Allemands, détruit Il abris pleins d'hommes qui refusaient de se rendre et ont ramené 5 prisonniers et une mitrailleuse. Cette belle troupe a montré une fois de plus que, pour une infanterie décidée et brave, il n'y a pas d'obstacles.

Le colonel commandant l'infanterie divisionnaire, écrivant au lieutenant-colonel commandant le régiment, ajoutait :

Je suis heureux d'adresser mes biens vives félicitations à votre régiment pour le cran magnifique dont vos hommes ont fait preuve dans l'opération d'hier. Vous voudrez bien leur exprimer toute ma satisfaction. Je regrette vivement les pertes que vous avez faites : elles sont l'attestation du courage dont vos hommes ont fait preuve.

Fin mai, l'avance ennemie sur le front français met Reims en danger. Du 28 mai au 6 août, le 65e, tour à tour attaqué et assaillant, va ajouter de magnifiques pages, à son Livre d'or. Et, quand il quittera défensivement le secteur de Reims, il pourra revendiquer hautement sa part glorieuse dans la défense de la ville.
Le 28 mai, les bataillons **de ROCHEMONTEIX** et **LAURENT** occupent, dans le secteur du Linguet (nord de Reims), les parallèles de couverture et de bataille. Jusqu'au 3 juin, ils repoussent toutes les attaques ennemies, soutenues par une artillerie puissante, et conservent leurs positions.
Le bataillon **JACQUET**, réserve de division d'infanterie, est alerté le 28 et engagé aussitôt sur le plateau de Germigny. Pendant toute une journée, il lutte désespérément contre un ennemi très supérieur en nombre et formidablement armé. Presque encerclé, il se défend âprement, pied à pied, les officiers et la troupe se faisant tuer sur place; et, bien qu'ayant perdu la moitié de son effectif, le bataillon réussit à contenir la poussée allemande.
Le 28 également, la compagnie **RICHARD**, enlevée du bataillon **LAURENT** et renforcée plus tard par la compagnie **TAILHADE**, est engagée aux lisières nord-ouest de Reims (faubourg de Clairmarais) Pendant cinq jours, débordée sur son flanc gauche, pressée de toutes parts, elle exécute contre-attaque sur contre-attaque, fait subir des pertes sérieuses à l'ennemi et lui prend 5 mitrailleuses. Non seulement elle maintient l'intégralité de son front, mais elle mérite l'éloge d'un chef de corps voisin, qui n'a pas craint d'écrire au lieutenant-colonel commandant le 65e : « Si le Boche n'est pas entré ce jour-là à Reims, c'est en très grande partie au capitaine **RICHARD** et à ses troupes que cela est dû. »

Le 30, le lieutenant-colonel **PROUZERGUE** prend le commandement d'un groupement à l'ouest de Reims, où ses bataillons viendront successivement s'engager. L'ennemi attaque à plusieurs reprises, mais ces combats, qui vont parfois jusqu'au corps à corps, n'entament pas nos lignes. Une opération habilement conduite nous rend maîtres de la presque totalité de l'importante position des Graviaires.
Le 10, le lieutenant-colonel prend le secteur compris entre les Graviaires et le canal. La position doit être conquise de haute lutte par une série d'actions locales exécutées avec beaucoup de hardiesse et d'opportunité. Et quand l'ennemi, quelques jours plus tard, prononce la grosse attaque qui doit — croit-il — faire tomber Reims en son pouvoir, il trouve, derrière des fils de fer hâtivement placés, dans des tranchées à peine creusées, des troupes solides, décidées, bien que se battant depuis deux semaines, à ne pas lâcher un pouce de terrain.
Le 18 juin, après une journée assez calme, l'ennemi procède, vers 18 h. 30, à une très forte préparation d'artillerie sur le front de Reims : violent bombardement par minons de gros calibre; rafales de bombes à gaz par projectors sur les lignes; obus explosifs sur les routes, les carrefours; gros calibres sur les batteries et les arrières; tirs d'obus toxiques intenses; les nappes gazeuses couvrent la région de la Haubette et de Courlancy.
Vers 20 heures, l'infanterie ennemie entre en action et attaque sur le front du sous-secteur, à cinq reprises consécutives.
20 heures. — Première attaque sur la gauche du sous-secteur (région est des Graviaires) Des groupes ennemis cherchent à progresser par les fossés de la route 31. Ils sont arrêtés par nos

feux vers la cote 89,2. Une fraction déployée venant de la ferme Constantine ne peut dépasser le chemin de terre allant de la cote 89,2 à la cote 93,8.
Deuxième attaque sur la droite du sous-secteur (Vesle-voie ferrée) — La compagnie de droite est particulièrement attaquée. Deux pelotons ennemis tentent en vain d'aborder nos lignes; ils sont repoussés avec de fortes pertes après une lutte très vive.
A 20. h. 30, le feu de l'artillerie ennemie s'allonge, mais son infanterie ne peut progresser. Les deux premières attaques ont été brisées.
20 h. 40. — L'artillerie ennemie et les minens redoublent d'activité et concentrent leur action sur le bataillon de droite.
Une nouvelle attaque ennemie est prononcée sur notre droite (bataillon **LAURENT**)
L'effort de l'ennemi, qui se porte sur le canal et la voie ferrée, est nettement brisé et n'obtient aucun résultat.
21 heures. — L'ennemi, très renforcé et appuyé par un feu. violent de minens, attaque de nouveau notre front. Tandis que son action, moins puissante, est continue sur la gauche, il parvient, sur la droite, à aborder le Dépotoir.
Une lutte acharnée de la compagnie **BARGUES** contient l'ennemi, pendant qu'une partie de la compagnie de soutien est lancée pour contre-attaquer. La rapidité et la vigueur de la contre-attaque permettent de dominer l'adversaire. Malgré ses efforts et plusieurs retours offensifs, il ne peut maintenir ses gains passagers.
A 22 heures, l'ennemi est complètement rejeté sur tout notre front.
Ainsi, malgré la puissance et la multiplicité de ses moyens de préparation, malgré la violence, le renforcement et l'opiniâtreté de ses troupes d'assaut, tous les efforts de l'ennemi ont été vains. Notre ligne est restée intacte.
A la .suite de ces différentes actions, le régiment est cité à l'ordre de l'armée et reçoit la fourragère aux couleurs de la croix de guerre.

Régiment d'élite, déjà cité à l'ordre de l'armée pour sa belle tenue au feu et sa discipline impeccable. En ligne, depuis quatre mois et demi, aux lisières d'une ville continuellement bombardée et incendiée, a été retiré de son secteur pour être engagé au point le plus critique du front, et y créer de haute lutte une nouvelle position. S'est particulièrement distingué, sous le commandement énergique et calme du lieutenant-colonel PROUZERGUE, dans l'accomplissement de cette mission, et a réussi, après avoir subi une intense préparation d'artillerie, à briser de violents assauts et à rétablir, par de fougueuses contre-attaques à la baïonnette, l'intégralité de son front.

C'est le dernier et le plus puissant effort allemand sur Reims. L'ennemi, qui comptait s'en emparer le soir même - comme l'ont prouvé des carnets de route et des cartes détaillées trouvés sur des cadavres - renonce à prendre cette ville aux trois quarts, encerclée, que ses défenseurs vont bientôt dégager dans une suite de brillantes actions.
Les 20 et 21 juillet, le bataillon **LAURENT**, opérant par surprise, progresse de 800 mètres à l'est du canal, dans le secteur de Clairmarais (citation à l'ordre de la division)
Le 2 août, les trois bataillons sont en ligne entre le centre des Trois-Fontaines et les Graviaires, dans l'ordre : bataillon **JACQUET** à droite, bataillon **LAURENT** au centre, bataillon **RICHARD** à gauche. A 18 h. 30, ils reçoivent du lieutenant-colonel l'ordre de pousser des reconnaissances en avant du front. Malgré une opiniâtre résistance, les groupes progressent et s'accrochent au terrain conquis. Au reçu des premiers renseignements, le chef de corps, sentant l'adversaire ébranlé par la contre-offensive du 18 juillet, prescrit aux bataillons de s'engager en entier et leur fixe des objectifs. Le 3 août, à 5 heures, les premiers sont atteints, après toute une nuit de combat; la ligne passe par Constantine (ferme), les lisières nord de Tinqueux, les lisières sud de Courcelles et de Saint-Brice.
La lutte continue. Les bataillons, alternativement actionnés, facilitent ainsi la tâche des bataillons voisins. L'ennemi se défend âprement, mais notre progression s'accentue et, à 9

heures, les seconds objectifs sont atteints. La ligne passe par le mont Saint Pierre, le moulin de l'Archevêque et les lisières nord de Courcelles.
A 14 heures, nous tenons le parc de Champigny, le pont du chemin de fer sur la Vesle et le château de la Malle. Et enfin, à 20 heures, après de rudes combats à la tranchée de la Malle et au pont Saint-Thierry, les bataillons réalisent leur objectif final. Le front s'étend de Champigny au sud de la Neuvillette, en passant par la tranchée de la Malle et le pont Saint-Thierry.
Le 4 et le 5 août, le bataillon **JACQUET**, opérant avec un bataillon du régiment de droite, s'empare du village de la Neuvillette jusqu'au canal.
En quatre jours, les opérations offensives du régiment lui ont permis d'enlever : la ferme de Constantine, les villages de Tinqueux, Saint-Brice, Courcelles et Champigny, le pont du chemin de fer de Champigny sur la Vesle; le parc et le château de la Malle; la tranchée de la Malle; le pont Saint-Thierry; le village de la Neuvillette (partie ouest et nord-ouest), ainsi que le témoigne la citation à l'ordre de l'armée qui lui est alors décernée :

Régiment d'élite, déjà plusieurs fois cité à l'ordre de l'armée pour sa vaillance, sa discipline et sa belle défense de la ville de Reims, convoitée par l'ennemi. Surmontant la fatigue et les épreuves d'un séjour de six mois dans un secteur très dur, ne perd aucune occasion de mordre sur l'ennemi et de le refouler. Vient encore, sous le commandement du lieutenant-colonel PROUZERGUE, de reprendre sur toute l'étendue du front de son secteur, par une série de brillants combats, où il a de nouveau affirmé son aptitude manœuvrière et son beau mordant, une profondeur de terrain allant de deux à quatre kilomètres, libérant 5 villages, tuant à l'ennemi plusieurs centaines d'hommes et lui capturant des prisonniers et un butin important, de nombreux fusils, un stock considérable de munitions d'infanterie et d'artillerie, plusieurs mitrailleuses, 3 minenwerfers, 2 camions auto-mobiles.
A maintenu toutes les positions conquises, en dépit des furieuses contre-attaques ennemies.

La bataille de l'Aisne.

Retiré du secteur de Reims en septembre, le 65e, après avoir occupé la position de réserve d'armée, puis de corps d'armée, est engagé d'abord à Gernicourt (nord-est de Fismes) et immédiatement après à Vouziers.

Gernicourt. — Le 30 septembre, quittant son bivouac du bois Dormont, il se porte sur la position Arbre du Romain, la Marnière.
Dans l'après-midi du 1er octobre, le bataillon de tête (bataillon **LAURENT**) reçoit l'ordre de se porter, en formation largement articulée, sur sa base de départ, ferme Loge-Fontaine, pour attaquer son premier objectif : butte des Marchands et voie ferrée de Bouffignereux à Roucy. Le bataillon **JACQUET**, chargé des liaisons avec les unités voisines, doit suivre à 600 ou 800 mètres; le bataillon **TEXIER** à 1.000 mètres, réserve de division d'infanterie.
A 15 h. 30, les éléments de reconnaissance du bataillon **LAURENT** constatent, en arrivant à la ferme Le Faité, l'occupation par l'ennemi de Loge-Fontaine, qui doit être base de départ. Le bataillon reçoit immédiatement du chef de corps l'ordre de s'en emparer. L'attaque est effectuée par les compagnies **VILLES** et **BEBON** qui, après un vif engagement, débordent la ferme qui tombe entre nos mains et poussent des patrouilles dans le bois de Rouvroy. La nuit seule empêche de poursuivre ce succès, qui sera d'ailleurs exploité dès le lendemain matin, le bataillon **LAURENT** ayant comme mission, aussitôt son premier objectif atteint, de s'emparer de l'objectif final : lisières nord et nord-ouest du bois de Gernicourt, et de pousser jusqu'au canal de l'Aisne.
Le 2, à 5 h. 45, l'infiltration commence dans le bois de Rouvroy, et se poursuit malgré des feux nourris de mitrailleuses installées aux clairières, ainsi qu'à la butte des Marchands et à Bouffignereux. Le bois occupé, le débordement de la butte par l'ouest et le sud commence. La lutte est âpre, mais l'élan des troupes a bientôt raison de la résistance de l'ennemi. La butte prise,

la voie ferrée est atteinte à 9 heures, malgré les feux d'écharpe venant du nord de la station de Roucy. Des éléments qui avaient gagné Bouffignereux peuvent se rapprocher des lisières sud des bois de Gernicourt.
Un court temps d'arrêt, et la marche est reprise. Mais des mitrailleuses se réveillent, nombreuses, aux lisières du bois, à la cote 69, au signal, à la Pluterie. La progression, rendue difficile, ne peut s'effectuer que par petits groupes. Enfin, à 10 heures, le ruisseau est atteint. Le régiment étant en flèche, le bataillon **JACQUET** reçoit l'ordre de protéger la gauche, et l'arrière du bataillon **LAURENT**.
Après un tir bref et violent de l'artillerie sur la lisière nord-ouest du bois et le signal 17, l'assaut est donné. Mais, une fois le signal et la lisière ouest occupés, la lutte revêt le même caractère d'opiniâtreté que dans le bois de Rouvroy. Ce n'est qu'à 13 heures, et grâce au mordant des compagnies **VILLES** et **BEBON**, que les lisières nord et nord-ouest peuvent être atteintes. En fin de l'après-midi, l'ennemi est refoulé au nord du canal de l'Aisne.
Le régiment avait fait des prisonniers, tué de nombreux ennemis, pris 20 mitrailleuses et un important matériel.
En dehors des nombreuses citations individuelles qui furent décernées à la suite de ces combats, deux compagnies du bataillon **LAURENT** (5e et 6e) furent citées à l'ordre de la division.

Vouziers.

Le 3 octobre, le 65e est retiré et mis en réserve de corps d'armée. Dès le 7, enlevé en camions automobiles, il débarque près de Tahure et, le 15 octobre, gagne Vouziers, où il s'installe : un bataillon (**BOUTONNET**) à la tête de pont gare de Vouziers-les Arches, les deux autres dans la ville.
Les opérations du régiment entre le 18 et le 28 octobre comportent trois phases :

1° Etablissement d'une base de départ pour l'attaque des plateaux de Chestres (action du 18);
2° Conquête de ces plateaux et de ceux de Landires. (action des 19 et 20) ;
3° Conservation du terrain conquis (journées du 21 au 26)

Première phase. — L'étroite tête de pont gare de Vouziers -les Arches est séparée des plateaux de Chestres par de larges et profondes inondations. Les seules voies d'accès qui émergent sont la route les Arches - la Providence et la voie ferrée les Arches - Lansquinet. Or, la première, que l'ennemi a fait sauter à plusieurs endroits, est absolument impraticable; la seconde, également coupée au passage du ruisseau « la Briche), ne peut être utilisée qu'homme par homme, ceux-ci ayant de l'eau jusqu'au ventre. De plus, elle est prise de front et de flanc par le feu des mitrailleuses ennemies.
Mais le lieutenant-colonel, voulant s'assurer une base de départ au-delà des inondations, donne l'ordre de s'emparer de Misset, Lansquinet et Bobot. Le 18 au matin, le bataillon **BOUTONNET**, qui passera vers la tombée de la nuit sous les ordres du capitaine **MARFAING**, procède par infiltration à la marche sur les objectifs. Il est inutile d'insister sur la difficulté presque insurmontable d'une telle opération. Et cependant, après une progression extrêmement pénible, la compagnie **GISLAIN**, par des prodiges d'héroïsme et de ténacité, parvient à chasser de ces points l'ennemi qui, possédant l'avantage du terrain, se défen4 avec une énergie farouche. Ce beau fait d'armes nous assurait une base d'attaque pour l'action du lendemain. Malgré la situation précaire de ces groupés, dépourvus du moindre abri et soumis 'à des feux meurtriers, la position est maintenue toute l'après-midi.

Deuxième phase. — Dans le courant de la nuit, le bataillon **MARFAING** dispose une compagnie d'attaque dans la région Lansquinet, l'autre entre Lansquinet et Bobot (objectif du bataillon : cote 163)
Le bataillon **JACQUET** place face au sud-est ses compagnies d'assaut, vers le débouché du ravin de la Fournelle (objectif du bataillon : cote 153)
Le bataillon **LAURENT** occupe la tête de pont primitive.
A 5 h. 30, malgré une violente canonnade par obus, les vagues d'assaut s'élancent, cisaillent les réseaux et, surprenant l'ennemi pourtant averti, submergent les deux plateaux et le village de Chestres, s'établissant sur les pentes nord. La compagnie **BOUTEIL**, du bataillon de réserve, s'empare de la ferme la Providence et y fait des prisonniers.
Le même jour, à 17 heures, les bataillons **JACQUET** et **MARFAING** enlèvent la crête sud de Landives et la crête transversale entre le Chalon et le ravin de la Sorne. La compagnie **BOUTEIL** s'empare du mamelon de Chamiot.
Enfin, le 20, les bataillons de tête, renforcés de la compagnie **VILLES**, du bataillon **LAURENT**, prennent d'assaut la cote 205 et encerclent le village de Landives, malgré la résistance opiniâtre des troupes fraîches que l'ennemi amène en toute hâte.
Cette série d'attaques, exécutées avec une fougue, un esprit d'offensive et de décision admirables, avait déconcerté l'adversaire, qui laissait entre nos mains 190 prisonniers dont 12 officiers, 11 canons, plus de 40 mitrailleuses et un matériel considérable.
Les officiers prisonniers, prévenus cependant de notre attaque, déclaraient avoir été surpris, encerclés et n'avoir pu que se rendre.

Troisième phase. — Dès le 21, à 5 h. 30, le régiment est violemment attaqué à gauche par le 26 régiment bavarois, au centre et à droite par des éléments du 2e régiment de la garde et un Sturmbataillon. Bien qu'affaibli par trois jours de durs combats, malgré les pertes sévères, le 65e, tourné par le ravin de la Fournelle, résiste aux masses de l'assaillant. A 10 h. 15, il se cramponne désespérément aux cotes 163 et 153 et arrête la poussée de l'ennemi. Une nouvelle attaque, à 13 h. 15, est brisée net par nos feux. Les efforts de l'adversaire dans les jours qui suivirent devaient être vains. Le régiment, qui a perdu 20 officiers et 700 hommes, conserve la tête de pont qu'il a conquise et qui sera, quelques jours plus tard, la base de l'offensive française vers la Meuse et Sedan.

Une quatrième citation à l'ordre de l'armée récompense ces héroïques efforts :

Brave régiment. Vient, du 18 au 24 octobre 19IK, sous le commandement du lieutenant-colonel Prouzergue, devant Vouziers, de moissonner une gloire nouvelle en forçant de haute lutte, après un pénible cheminement a travers de vastes inondations tendues par l'ennemi, un puissant bastion de la « Brunehild-Stellung », puis en enlevant 3 plateaux fortifiés, 8 fermes ou villages puissamment défendus, à un ennemi supérieur en nombre et constamment renforcé en troupes d'élite; le 21 octobre, pliant sous le nombre, tourné à gauche, s'est finalement désespérément accroche au terrain et a brisé tous les furieux assauts de l'ennemi qui s'efforçait de le rejeter à l'Aisne, et a conservé ses positions sur la tête de pont tenue par la division.
A fait à l'ennemi 206 prisonniers, dont 12 officiers, et lui a pris 11 canons, dont 4 de gros calibre, plusieurs minenwerfers et quantité de mitrailleuses.

Le régiment a écrit, à Vouziers; la dernière mais la plus admirable page de son Livre d'or. Relevé du secteur dans la nuit du 28 octobre, il est sur le point, après quelques jours de repos, de remonter en ligne, lorsque est signé l'armistice du 11 novembre 1918. L'Allemagne s'avoue vaincue.
Pendant plus de quatre ans, sur tous les glorieux champs de bataille, les soldats du 65e ont lutté héroïquement, sans un instant de défaillance, pour la cause du droit et de l'humanité, Ils

peuvent être fiers de la tâche accomplie et fiers aussi de leur drapeau dé, chiqueté dans la mêlée, qui porte à sa cravate, comme exemple aux vivants, en hommage aux morts, la croix de guerre avec quatre palmes et trois étoiles d'or et la fourragère aux couleurs de la médaille militaire.

ANNEXE I.

Citations à l'armée obtenues par le régiment.

(Ordre général n" 492, du 22 juin 1915.)

Le Général commandant la IIe armée cite à l'ordre de l'armée :
Le 65e régiment d'infanterie.

« Le 7 juin, devant la ferme de Toutvent, s'est porté à l'attaque avec un entrain superbe. Grâce à l'héroïsme des officiers et de la troupe, a dépassa, avec un bloc admirable et d'un seul élan, deux lignes de tranchées malgré un barrage terrible d'artillerie. »

Signé : DE CASTELNAU.

*
* *

(Ordre général n° 352, du 17 juillet 1918.)

Le Général commandant la Ve armée cite à l'ordre de l'armée :
Le 65e régiment d'infanterie.

« Régiment d'élite, déjà cité à l'ordre de l'armée pour sa belle tenue au feu et sa discipline impeccable. En ligne, depuis quatre mois et demi, aux lisières d'une ville continuellement bombardée et incendiée. A été retiré de son secteur pour être engagé au point le plus critique du front et y créer, de haute lutte, une nouvelle position; s'est particulièrement distingué, sous le commandement énergique et calme du lieutenant-colonel Prouzergue, dans l'accomplissement de cette mission, et a réussi, après avoir subi une intense préparation d'artillerie, à briser de violents assauts et à rétablir, par de fougueuses contre-attaques à la baïonnette, l'intégralité de son front. »

Signé : BEHTHELOT.

*
* *

(Ordre de l'armée n° 1159, du 20 novembre 1918.)

Le Général commandant la TV0 armée cite à l'ordre de l'armée :
Le 65e régiment d'infanterie.

Archives Régimentaires

« Brave régiment. Vient, du 18 au 24 octobre 1918, sous le commandement du lieutenant-colonel Prouzergue, devant Vouziers, de moissonner une gloire nouvelle en forçant de haute lutte, après un pénible cheminement il travers de vastes inondations tendues par l'ennemi, un puissant bastion de la Druneluld-Stellung, puis, enlevant trois plateaux fortifiés, huit fermes ou villages puissamment défendus, à un ennemi supérieur en nombre et constamment renforcé en troupes d'élite; le 21 octobre, pliant sous le nombre, tourné à gauche, s'est finalement, désespérément accroché au terrain et a brisé tous les furieux assauts de l'ennemi, qui s'efforçait de le rejeter à l'Aisne, et a conservé ses positions sur la tête de pont tenue par la division.
» A fait à l'ennemi 206 prisonniers dont 12 officiers, et lui a pris 11 canons dont 4 de gros calibre, plusieurs minenwerfers et quantité de mitrailleuses. »

Signé : GOURAUD.

*
* *

(Ordre n° 12534 D, du 21 décembre 1918.)

Le Maréchal de France commandant en chef les armées françaises de l'Est cite à l'ordre de l'armée :
Le 65e régiment d'infanterie.

« Régiment d'élite, déjà cité plusieurs fois à l'ordre de l'armée pour sa vaillance, sa discipline et sa belle défense de la ville de Reims, depuis longtemps convoitée par l'ennemi. Surmontant la fatigue et les épreuves d'un séjour de six mois dans un secteur très dur, ne perd aucune occasion de mordre sur l'ennemi et de le refouler. Vient encore, sous le commandement du lieutenant-colonel Prouzergue, de reprendre sur toute l'étendue du front de son secteur, par une série de brillants combats, où il a de nouveau affirmé son aptitude manœuvrière et son beau mordant, une profondeur de terrain allant de 2 à 4 kilomètres, libérant cinq villages, tuant à l'ennemi plusieurs centaines d'hommes et lui capturant des prisonniers et un butin important, de nombreux fusils, un stock considérable de munitions d'infanterie et d'artillerie, plusieurs mitrailleuses, 3 minenwerfers, 2 camions automobiles. A maintenu toutes les positions conquises en dépit de furieuses contre-attaques ennemies. »

Signé : PÉTAIN.

Citations au corps d'armée obtenues par le régiment.

(Ordre du corps d'armée n* 253, du 22 avril 1917.)
Le Général de Maud'huy, commandant le XIe coups d'armée, cite à l'ordre du corps d'armée :
Le 65e régiment d'infanterie, commandé par le lieutenant-colonel **DE VIAL.**

« Entré en ligne après de dures fatigues, a immédiatement pris un contact étroit avec l'ennemi; pendant deux jours et trois nuits, a, progressé sans un instant, d'interruption, exécuté brillamment deux attaques de vive force et conquis tous les objectifs, malgré une résistance acharnée de l'ennemi. »

Signé : DE MAUD'HUY.

(Ordre du corps d'armée n° 263, du 21 mai 1917.)

Le Général de Maud'huy, commandant le XIe corps d'armée, cite à l'ordre du corps d'armée :
Le 65e régiment d'infanterie.

« Sous les ordres du lieutenant-colonel Prouzergue, s'est porté à l'attaque de positions ennemies très fortement organisées avec un élan superbe et a conquis ses objectifs. Contre-attaqué vigoureusement, a maintenu presque tous ses gains. Pendant quarante-huit heures, a lutté avec acharnement et a réussi à s'établir solidement sur la position importante enlevée à l'ennemi. »

Signé : DE MAUD'HUY.

*
**

(Ordre du corps d'armée n° 308, du 8 novembre 1917.)

Le Général de Maud'huy, commandant le XIe corps d'armée, cite à l'ordre du corps d'armée :

Le 65e régiment d'infanterie.
« Le 65e quitte le XIe C. A., avec lequel il a combattu depuis le début de la guerre. Il emporte les souvenirs glorieux de Maissin, d'Hébuterne, de Thiaumont, de Vauxaillon, du Chemin des Dames, où il a montré sa vaillance et illustré son drapeau.
» Hier encore, n'étant pas désigné pour prendre part à l'attaque de la Malmaison comme fantassins, les braves du 65e se faisaient canonniers et méritaient les applaudissements de leurs camarades de l'artillerie.
» Au XIe corps, le 65e laisse la réputation d'un régiment d'élite; cette réputation, il s'en montrera toujours digne; partout où la France l'appellera, il saura accroître son patrimoine de gloire. »

Signé : DE MAUD'HUY.

———————

Citations obtenues par des unités
Du régiment.

———

(Ordre de la division n°136, du 30 juin 1916)

Les 1re, 2e, 10e et 12e compagnies du 65e régiment d'infanterie.

« Compagnies remarquablement commandées par des chefs qui ont su leur inspirer à un haut degré le sentiment du devoir militaire. Ont fait preuve de la plus belle constance dans, la défensive, en même temps que d'un véritable esprit offensif. Se sont classées au premier rang dans le régiment, parmi plusieurs autres presque aussi qualifiées. »

Signé : DAUVIN.

Archives familiales

(Ordre de la division n° 210, du 23 décembre 1917

La 3e compagnie.

« Unité d'élite à laquelle son chef, le capitaine Mercier, a su inspirer le plus bel esprit de gloire et développer les qualités d'entrain, au feu. A brillamment fait échouer trois actions successives de l'ennemi sur un point important de notre première ligne. »

Signé: PETIT.

*
* *

(Ordre de la division n° 267, du 25 juillet 1918.)

Le 2e bataillon, sous le commandement du chef de bataillon **LAURENT (Edmond)**

« Le 2e bataillon du 65e régiment d'infanterie, sous l'énergique et habile commandement du chef de bataillon Laurent, a, dans la nuit du 19 au 20 juillet 1918, chassé l'ennemi de deux lignes de tranchées. Reprenant la lutte dans la nuit du 20 au 21, a continué ses progrès avec une très belle ténacité et porté notre ligne au canal de l'Aisne, réalisant ainsi un gain de 800 mètres de profondeur sur plus d'un kilomètre de front. »

Signé : PETIT.

*
* *

(Ordre de la division n° 321 du 16 octobre 1918.)

La 5e compagnie.

« Compagnie d'élite qui s'est affirmée pendant toute la campagne comme une unité de combat de premier ordre. Dans la période du 2[illegible] mai au 3 juin 1918, a interdit, par une série de contre-attaques victorieuses, l'approche de lignes aux Allemands.
» Les 3 et 4 août, a brillamment enlevé deux villages, un château et un parc, et progressé sur une profondeur de plus de 4 kilomètres, malgré une vive résistance de l'ennemi retranché derrière des marais que des unités de la 5e compagnie ont franchi sous un feu violent de mitrailleuses et avec de l'eau jusqu'à la ceinture. Les 1er et 2 octobre, s'est, emparée de plusieurs positions fortement tenues et a progressé de plus de 6 kilomètres sous le feu de nombreuses mitrailleuses ennemies. »

Signé : PETIT.

*
* *

(Ordre de la division n" 321, du 16 octobre 1918.)

La 6e compagnie.

« Compagnie d'élite qui s'est affirmée, au cours de la campagne, comme une unité de combat de premier ordre. Le 18 juin 1918, a résisté, vaillamment à trois puissantes attaques de l'ennemi, l'a contre-attaqué victorieusement et a maintenu toutes ses positions, en lui infligeant des pertes

sévères. Les 1er et 2 octobre, s'est emparée de plusieurs positions fortement tenues et a progressé de plus de 6 kilomètres, malgré un tir violent de nombreuses mitrailleuses ennemies. »

Signé : PETIT.

(Ordre de la division n. 328, du 9 novembre 1918

La 1re compagnie.

« Compagnie d'élite ayant mérité des éloges dans de nombreux combats depuis le début des hostilités. Après avoir, les 5 et 6 août 1918, montré pour la conquête du village de La Neuvillette, en avant de Reims, un entrain remarquable, vient encore de se distinguer dans les combats du 19 au 24 octobre 1918 en avant du Vouziers, en conquérant ses objectifs dans un élan admirable.

» S'est emparée du village de Chestres et des avancées de celui de Landives, capturant 40 prisonniers dont 4 officiers, 1 canon de 77 et 18 mitrailleuses. »

Signé : PETIT.

*
* *

(Ordre de la division n° 328 du 9 novembre 1918.)

La 11e compagnie.

« Compagnie d'élite qui, depuis le début de la campagne s'est toujours fait remarquer par son mordant et son esprit de sacrifice. Le 18 octobre 1918, a combattu avec une opiniâtreté, les hommes ayant parfois de l'eau jusqu'à la ceinture, pour s'emparer de points d'appui devant servir de base de départ en avant de Vouziers. Les 19 et 20 octobre, a conquis les objectifs qui lui étaient assignés, s'emparant de 30 prisonniers, de 2 canons de 77 et de 12 mitrailleuses. Du 21 au 26 octobre, s'est surpassée en luttant avec le dernier ; acharnement et faisant échouer les efforts de l'adversaire destinés à nous reprendre la tête de pont de Vouziers. »

Signé : PETIT.

*
* *

(Ordre de la brigade, n° 117, du 2 novembre 1917.)

La 1re C. M. du 65e régiment d'infanterie, sons le commandement du sous-lieutenant **ISTRIA**.
La 2e C. M. du 65e régiment d'infanterie, sous le commandement du lieutenant **NICOLAI**.
La 3e C. M. du 65e régiment d'infanterie, sous le commandement du sous-lieutenant **ALLAIN**.

« Employées comme mitrailleuses de tir indirect au cours de la préparation et de l'exécution d'une attaque très dure, ont, nuit et jour, tenu sous leur feu les lignes arrières de l'ennemi. En changeant de positions sous un violent bombardement, ont accompagné les troupes d'assaut dans leur avance victorieuse. »

Signé : DE GOUVELLO.

*
* *

(Ordre du régiment n° 492, du 28 novembre 1918.)

La 7e compagnie.

« Unité qu'anime l'esprit du devoir le plus remarquable et qui, en maintes circonstances, a eu une conduite glorieuse, notamment en juin et août 1918, dans les combats livrés en avant de Reims. Les 1er et 2 octobre 1918, s'est fait remarquer par son allant à Gernicourt et a montré, du 18 au 28 octobre 1918, dans les actions à l'est de Vouziers, un esprit offensif exceptionnel et une bravoure digne des plus grands éloges. A fait de nombreux prisonniers, capturé des mitrailleuses et un matériel important. »

Signé : PROUZERGUE.

*
* *

(Ordre du régiment n° 492, du 28 novembre 1918.)

La 9e compagnie.

« Excellente unité, qui a eu une conduite glorieuse en maintes circonstances depuis le début des hostilités. S'est distinguée, le 19 octobre 1918, par l'entrain exceptionnel avec lequel elle s'est portée à l'attaque des positions ennemies à l'est de Vouziers. Surmontant les difficultés d'un terrain inondé et fortement organisé, a vaincu toutes les résistances et, bousculant l'ennemi dans un élan irrésistible, a atteint brillamment tous ses objectifs, capturant de nombreux prisonniers, plusieurs mitrailleuses et un matériel important. »

Signé : PROUZERGUE.

(Ordre du régiment n° 501, du 28 février 1919.)

Le 1er bataillon.

« Très beau bataillon, qui a donné de nombreuses preuves de ses remarquables qualités (te tenue au feu, d'aptitude manœuvrière et de mordant. Jeté dans la bataille à l'est de Reims, en un point très important et dans des circonstances critiques, a engagé une lutte extrêmement sévère contre un ennemi très supérieur en nombre et disposant d'un puissant matériel. Le 30 mai 1918, sur le plateau de Germigny, lui a disputé le terrain pied à pied, avec une ardeur superbe et une ténacité digne d'éloges. S'est de nouveau signalé à l'est de Vouziers, par la vigueur de son action au cours des rudes et glorieuses journées d'octobre 1918. A fait 80 prisonniers, capturé 1 canon de 77 et de nombreuses mitrailleuses. »

Signé : PROUZERGUE.

*
* *

(Ordre du régiment. n° 501, du 28 février 1919.)

Le 2e bataillon.

« Remarquable unité dont les belles qualités d'énergie et de mordant se sont affirmées pendant les combats d'octobre 1918. Les 1er et 2 octobre 1918, s'emparant de haute lutte de plusieurs points d'appui, capturant des prisonniers, des mitrailleuses et un matériel important, a réalisé une progression de 6 kilomètres et atteint le canal de l'Aisne, près de Gernicourt. Quelques jours

après, s'est encore distingué par sa vigueur et son indomptable ténacité à Chestres, en avant de Vouziers où il capturé 30 prisonniers, une batterie de de 77 et plusieurs mitrailleuses. »

Signé PROUZERGUE.

*
* *

(Ordre du régiment n° 501, du 28 février 1919.)

Le 3e bataillon.

« Très beau bataillon, animé d'un réel esprit offensif. Le 10 avril 1918 a exécuté, en avant de Reims, un coup de main profond dans les lignes ennemies, avec une crânerie superbe, malgré la résistance d'un adversaire sur ses gardes et disposant de puissants moyens d'action. S'est fait remarquer, en août 1918, par son mordant et a montré, en octobre 1918, une ardeur digne d'éloges pour la conquête d'une tête de pont à l'est de Vouziers, combattant parfois avec de l'eau jusqu'à la ceinture. A fait 85 prisonniers et capturé une batterie de 105, 2 canons de 77 et de nombreuses mitrailleuses, »

Signé : PROUZERGUE.

ANNEXE II.

Récits anecdotiques de faits d'armes individuels pendant la campagne 1914-1918.

Le lieutenant SCHLŒSSINGER.

Le 4 Septembre 1914, au combat de Vaudemange, le lieutenant Schloessinger fût soudain atteint à la cuisse et tomba.
Sans souci des balles, il fit venir son cheval, ordonna qu'on le hisse, sur la selle, et, aussi calme qu'à la manœuvre, continua à diriger le tir de ses hommes. Ce n'est qu'à la fin de l'action qu'il consentit à se faire panser.
Ce magnifique officier, type accompli de l'homme de devoir, fut grièvement blessé, en mai 1915, par l'explosion d'une grenade d'un modèle nouveau, qu'il avait voulu expérimenter lui-même avant d'en confier à ses hommes. Les deux poignets coupés, l'œil droit arraché, il eut le sublime courage de dire à ceux qui s'empressaient autour de lui : « Ne me plaignez pas. Le sang que je verse, c'est pour la France ! qu'il vous serve d'exemple! »

Le lieutenant FLAJOLLET, de la 1re compagnie.

Il commandait la 1re compagnie aux attaques, d'Hébuterne (juin 1915) Désigné pour enlever une position allemande qui avait résisté aux assauts précédents, il s'élança en tête de ses hommes, en criant à son chef le bataillon : « Vous allez voir comment on se fait tuer à la 1re !» Quelques instants après, il tombait mortellement frappé dans la tranchée allemande conquise.

Le sergent Le DEAUT, de la 1re compagnie de mitrailleuses.

Fère-Champenoise, 8 septembre 1914. — Le Déaut, simple soldat, est tireur à une section de mitrailleuses. Depuis deux jours, on résiste à tous les assauts, et il faut tenir encore, tenir jusqu'au bout.
Au petit jour, l'attaque, allemande se déclenche : Le Déaut et un camarade, seuls survivants de l'équipe, ouvrent le feu, décimant les vagues ennemies qui hésitent, tourbillonnent, puis battent en retraite. Mais, quelques instants plus tard, des « hurrahs » éclatent en arrière de la mitrailleuse. Sans perdre une minute son admirable sang-froid, Le Déaut remet sa pièce en batterie dans la nouvelle direction; mais, dès les premières balles, la mitrailleuse s'enraye. Minute d'affreuse angoisse Le Déaut remplace la mauvaise bande et reprend son tir, abattant les Allemands les plus proches; les autres s'enfuient. Quelques jours après, il recevait la médaille militaire.
Octobre 1915, Mesnil-les-Hurlus. — A la nuit tombante, une violente contre-attaque est lancée sur les positions conquises la veille par nous. Le Déaut, caporal-chef de pièce, a pris la place de son tireur blessé, et, tout en tirant, crie à ses camarades : « Tenez bon, les gars! » d'une telle voix, qu'à 200 mètres de là, le colonel l'entend.
Au jour, les cadavres allemands jonchent le sol devant l'emplacement de la mitrailleuse.
Août 1916, Vaux-Chapitre. — Le sergent Le Déaut, grièvement blessé pendant la préparation de l'attaque allemande, ne veut pas quitter son poste avant la fin du combat. Les balles frappent le sol autour de lui; il ne semble pas les entendre. Soudain, il s'abat, atteint à la cuisse. Il se relève, se dirige en trébuchant vers son capitaine, et tombe enfin, épuisé, en murmurant : « Ne vous en faites pas!. on tiendra!. »
Août 1918, Reims. — On vient d'enlever d'assaut le pont de Saint-Thierry; les obus pleuvent. Le Déaut fait mettre ses hommes à l'abri, mais lui-même reste sur le terrain. Il tombe soudain, atteint en pleine poitrine par un projectile : héroïque mort de celui que le colonel avait jugé digne de porter, au cours d'une revue, le drapeau du régiment, et que l'on avait surnommé : « Le plus brave poilu du Six-Cinq. »

Le soldat HERVOUET, de la 1re compagnie.

Le 28 août 1914, à l'assaut du bois de Rulson, le soldat Hervouet, de la 1re compagnie tombe grièvement blessé. Il se relève, s'assied et en criant : « Camarades, en avant ! Vengez-moi! » et retombe inanimé.

Le soldat SAILLANT, de la 7e compagnie.

La 7e compagnie tenait une tranchée avancée devant Beaumont-Hamel (Somme) ; c'était en novembre 1914. Une patrouille a été envoyée reconnaître les positions ennemies quand elle rentre, après avoir subi une violente fusillade, un homme, blessé et resté entre les lignes, manque à l'appel Immédiatement et spontanément, malgré les balles qui, de tous côtés, balayent le terrain, Saillant s'élance à la recherche de son camarade, qu'il retrouve mourant le charge sur son dos et se dirige vers notre tranchée. Au moment où il va enfin être à l'abri, il est lui-même, mortellement atteint à la tête et expire quelques instants plus tard, héroïque victime de son fraternel dévouement.

Le soldat BODIC, de la 1re compagnie de mitrailleuses.

A la Boisselle, le 18 janvier 1915, les Allemands attaquent en force pour prendre le blockhaus et le cimetière. Un violent corps à corps s'engage dans l'obscurité. Un Allemand saisit par le canon la mitrailleuse de Bodic; celui-ci tient sa pièce par l'autre bout, et, tout en appelant à l'aide, cherche à faire prise à son adversaire, jusqu'au moment où celui-ci est abattu d'un coup de revolver par l'adjudant **RONCIN**.
Immédiatement, Bodic remet sa mitrailleuse en batterie et recommence son tir.

L'adjudant PELE, de la 7e compagnie.

D'une bravoure' calme et tranquille, aussi modeste que consciencieux et dévoué, jamais on ne l''avait vu se départir de son admirable sang-froid.
A la Boisselle (18 janvier 1915), cerné dans un blockhaus s par une attaque allemande, à la tête de sa section, refuse de se rendre répond à coups de fusil aux sommations de ses adversaires, jusqu'au moment où notre contre-attaque délivre ce groupe de héros.
Aux attaques d'Hébuterne (8 juin, 1915), Pelé ! est atteint en pleine poitrine par un éclat d'obus, au moment où l'on va s'élancer vers les tranchées ennemies, et tombe inanimé. A son capitaine qui le soutient, il trouve le sublime courage de murmurer « Dites à ma femme que je suis mort content… pour la France ! »

Le sergent RONAUD, de la 11e compagnie.

Il était réputé à son bataillon pour sa bravoure, pour sa témérité... et il devait payer de sa vie son incroyable mépris du danger.
Le 16 mars 1915, devant la ferme de Toutvent, il part seul en pleine nuit reconnaître un petit poste ennemi. Au bout d'une heure, des coups de feu éclatent dans le silence, et, quand paraît le jour, nos hommes aperçoivent, sur le parapet même de la tranchée allemande, le corps du sergent Ronaud; il avait été tué à bout portant.
L'ennemi rendit hommage à tant d'audace : le corps de ce brave fut enseveli à l'endroit même où il était tombé; et, quand, trois mois plus tard, la tranchée allemande fut enlevée d'assaut, nos hommes purent lire, sur la croix qui surmonte la tombe, ces mots : « Ici repose un brave Français. »

Le soldat BLANLŒIL, de la 2e compagnie.

On disait, en parlant de lui : « C'est une forte tête! », mais tous savaient que, dans les durs moments, on pouvait compter sur lui et ses chefs, comme ses camarades, l'estimaient et l'admiraient pour son incomparable bravoure.
C'est le 8 juin 1915, aux attaques d'Hébuterne : le 1er bataillon s'élance à l'assaut en tête de la 2e compagnie, baïonnette haute, Blanlœil court et crie : « En avant!. En avant!. » Dépassant de loin tous ses camarades, il parvient le premier au bord de la tranchée allemande. Alors c'est un duel épique : ce héros splendide, debout sur le parapet, se bat seul, à la grenade, contre un fort groupe d'ennemis; soudain il s'affaisse, les deux jambes brisées. Mais, avec un sursaut d'énergie véritablement surhumaine, galvanisé par l'arrivée de sa compagnie, Blanlœil se soulève, lance vers les Allemands en fuite, dans un geste sublime, ses dernières grenades, retombe et meurt.

Le colonel DESGREES du LOU.

Il commandait le 65e à l'offensive du 25 septembre 1915, en Champagne. La veille au soir, à tout le régiment rassemblé, il avait lu le vibrant ordre du jour du général en chef, et avait terminé par ces mots : « On m'a demandé si l'on pouvait compter sur l'héroïsme du 65e. J'ai répondu : Jusqu'à la mort! »
Le lendemain matin, à 9 h. 15, c'était l'assaut.
Avec la deuxième vague, le colonel Desgrées du Loû s'élance. Mais il n'est pas seul : de ses deux mains, il tient haut le drapeau. C'est s'offrir comme cible aux tireurs ennemis, c'est courir à une mort certaine et les balles sifflent de tous côtés. Le capitaine de Corta tombe, puis le lieutenant Lebert; les sapeurs sont frappés les uns après les autres. Les yeux fixés droit devant lui, le colonel continue sa route; mais, au moment où il franchit la première tranchée allemande, il s'abat, mortellement frappé à son tour, gardant serré dans ses mains, l'emblème du régiment qu'il conduisait à l'assaut.

Le sergent FOUCHER, de la 1re compagnie.

Le 6 octobre 1915, la 1re compagnie attaque les formidables positions du Trapèze, près de Mesnil-les-Hurlus., C'est la lutte corps à corps, acharnée. Un barrage allemand résiste encore, quiconque s'en approche est impitoyablement fauché. Nos hommes, un instant, semblent hésiter. Alors, d'un bond, Foucher s'élance; à coups de grenades il se précipite sur ses adversaires,- qui, surpris par tant d'audace, lèvent les bras et se rendent.
Quelques instants plus tard, Foucher était tué glorieusement en défendant, contre un retour offensif de l'ennemi, la position qu'il avait conquise.

Le sergent PEIGNON, de la 2e compagnie.

Dans cette même journée de lutte farouche à la grenade et à la baïonnette, des blessés sont restés entre les lignes… Au petit jour, un homme s'avance vers nos lignes en titubant c'est le sergent Peignon, grièvement blessé aux jambes, qui se traîne sur les mains et dit à voix basse : « Ne tirez pas, les amis… Allez-y, les Boches sont à bout. »
Quelques minutes après, la 2e compagnie s'élançait à l'assaut et enlevait la position.

Le soldat COUTANT, de la 7e compagnie.

« C'est en Champagne, à Mesnil-les-Hurlus, dans la période de durs combats qui succède à notre offensive du 25 septembre 1915.
Le 24 octobre, une vigoureuse attaque nous a permis d'enlever le puissant système d'organisation de « la Courtine ». Le 25, une violente contre-attaque échoue sous les feux. Dans la nuit suivante, une patrouille est envoyée pour reconnaître les positions ennemies. Coûtant, vieux poilu de 41 ans, qui en fait partie, est grièvement blessé au moment où il s'approche d'un petit poste allemand. Il n'en continue pas moins sa mission, revient dans nos lignes et, malgré l'épuisement causé par la perte abondante de son sang, donne à son lieutenant les renseignements qu'il a recueillis. Quelques instants après, il rend le dernier soupir, après avoir dit : « Je meurs, mais je suis content, puisque je vous ai dit où ils sont. »

Le soldat RENAUD, de la 2e compagnie.

Le 15 juin 1916, à Thiaumont, Renaud et un camarade sont guetteurs avancés dans un trou d'obus. La violence du bombardement annonce une attaque imminente, et Renaud est soudain

grièvement blessé. A ce moment, les Allemands s'avancent; Renaud saisit son fusil, et, malgré l'atroce douleur de sa blessure, tire, tire sans discontinuer. Toutes ses balles portent « Encore un !. Encore un !. a crie-t-il.
A la nuit tombante, on dut l'emporter inanimé.

Le soldat CRAND, de la 1re compagnie de mitrailleuses.

Le même jour, au moment où se déclenche l'attaque ennemie, Grand voit sa mitrailleuse brisée en deux par un obus; avec le soldat Lebreton, seul survivant de son équipe, il prend des grenades, et défend son élément de tranchée avec la dernière énergie; puis, à la nuit, il va chercher la pièce voisine dont tous les servants ont été mis hors de combat, la met en batterie, et reste ainsi pendant quarante-huit heures.

Le sergent ARTARIT et le caporal POTET, de la 2e compagnie.

Encore à Thiaumont, Artarit et Potet, avec des « bleus » de la classe 1916, qui reçoivent ce jour-là le baptême du feu, sont chargés de tenir un barrage que l'ennemi attaque par trois côtés à la fois. C'est une lutte farouche, au fusil, à la grenade, à la baïonnette, qui dure trois jours et trois nuits !. Et quand on veut les relever, ils refusent et restent à leur poste, jusqu'au moment où le régiment quitte le secteur.

Le sous-lieutenant DEBOUTE, de la 5e compagnie.

C'est en août 1916, au moment du puissant effort allemand sur Souville. Depuis le matin, les positions du 2e bataillon sont écrasées par la grosse artillerie. A 15 heures, l'attaque se déclenche; mais les vides sont nombreux dans la première ligne, et la section de soutien reçoit l'ordre de se porter en avant. Au moment où il va s'élancer, un fusil à la main, le sous-lieutenant Deboute est projeté en l'air par le souffle d'un obus; mais il retombe à quelques pas de là, intact et debout par miracle. Sans un mouvement d'arrêt ou d'hésitation, sans manifester la moindre émotion du formidable danger auquel il vient d'échapper, le sous-lieutenant Deboute fait, avec le fusil qu'il n'a pas lâché, le signal de « En avant », et sa troupe, électrisée, part d'un seul bloc.

Le soldat GUILLOU, de la 2e compagnie de mitrailleuses.

Le même jour, le soldat Guillou, de la C. M. 2, est frappé mortellement pendant la préparation d'artillerie. Pendant des heures, il reste étendu sans mouvement, attendant la fin de la lente agonie. Mais l'ennemi attaque, et ce moribond, galvanisé par la fusillade, se dresse au bord du trou d'obus qui doit être sa tombe, fait le coup de feu et meurt épuisé, face aux tranchées allemandes.

Le caporal ELLISALDE, de la 2e compagnie de mitrailleuses.

Et c'est encore dans cette journée glorieuse, riche en héroïsme, le caporal Ellicalde, de la C. M. 2, dont la pièce vient d'être détruite et les hommes mis hors de combat. Le tir d'artillerie, un des plus formidables de l'attaque de Verdun, redouble d'intensité. Au lieu de se terrer comme il eût été humain de le faire, ce vaillant traverse huit fois la zone de mort pour porter aux pièces de ligne les munitions qui lui sont maintenant devenues inutiles. Et comme on s'étonne, il répond: « Et si les munitions avaient manqué là-bas ! »

Le lieutenant BLIN, commandant la 2e compagnie de mitrailleuses.

C'était un magnifique officier au courage légendaire. Toute la compagnie de mitrailleuses l'adorait. Personne ne pouvait dire qu'on l'avait vu hâter le pas sous les bombardements les plus intenses, et chacun, aux heures tragiques, s'était senti réconforté par son imperturbable sang-froid et par son fin sourire. Le 5 mai 1917, il part avec la première vague. Les mitrailleuses crépitent; le lieutenant Blin, debout au milieu des balles, avec son long manteau qui le désigne aux tireurs ennemis, fait le coup de feu comme à la cible; les hommes le suivent, enthousiasmés, sans prendre garde à ceux qui meurent. Encore quelques minutes, et ce splendide soldat tombe atteint au ventre. La stupeur arrête sa troupe. Mais le lieutenant est blessé, il faut qu'on le soigne et qu'on l'emporte. Le soldat Le Guellec s'élance. Une rafale le couche sans vie près du corps de son officier. Le sergent Fessard part à son tour. La terrible mitrailleuse fait un autre cadavre. Un troisième, le soldat Favreau, tombe l'épaule traversée, après avoir tenté ce qui avait causé la mort de ses deux camarades. Ce n'est que dans la nuit que l'on put retrouver ce groupe de héros.

Le caporal Astier, de la 1re compagnie.

Le même jour, la 1re compagnie est soudain arrêtée dans son élan par le tir précis et meurtrier d'une mitrailleuse sous casemate bétonnée. Astier bondit de trou d'obus en trou d'obus, arrive à la casemate, abat les servants à coups de revolver et s'empare de la pièce.

Le caporal CROISER, de la 3e compagnie.

C'était un brave Breton du Finistère, devenu légendaire dans son bataillon par son courage tranquille et son inaltérable sang-froid. Aux offensives de mai 1917, après avoir lutté en tête de son escouade pendant quatre jours à la défense d'un barrage, Croiser est grièvement blessé à la cuisse, quelques instants avant la relève du régiment, au moment où l'ennemi prononce une nouvelle poussée. Il refuse de quitter son poste avant que l'attaque allemande ait complétement échoué, et quand on l'emporte, il étonne, par son mépris de la souffrance et sa fermeté d'âme, ses camarades du régiment relevant, qui émerveillés, ne peuvent s'empêcher de dire : « Ça, c'est un poilu! »

Le capitaine GRIMAUD, de la 2e compagnie.

Vétéran du 65e, il semblait que la mort devait l'épargner. Pendant près de trois ans, commandant la 2e compagnie, il était sorti sain et sauf des combats les plus violents. Il paraissait invulnérable aux yeux de ses hommes, et quiconque l'avait vu au feu était rempli d'admiration.
C'est lui qui emporta d'assaut la formidable position du Trapèze, en Champagne (octobre 1915); c'est lui qui, pendant trois jours, à Thiaumont (juin 1916), résista à toutes les attaques sans perdre un pouce de terrain; à Vaux-Chapitre comme aux offensives de mai 1917, partout on le vit aussi calme, aussi insouciant du danger.
Il fut mortellement blessé, le 24 août 1917, devant Saint-Quentin, alors qu'il traversait une zone terriblement arrosée par l'artillerie : ennemie, après avoir répondu à ceux qui lui conseillaient de prendre des précautions : « Bah!. j'en ai vu bien d'autres ! »

Le grenadier LENOUY, de la 3e compagnie.

Dans la nuit du 9 au 10 décembre 1917, aux Cavaliers de Courcy, Lenouy est guetteur dans un petit poste avec un camarade. L'obscurité est profonde. Soudain, un groupe d'Allemands se précipitent sur les deux soldats, et un corps à corps acharné s'engage. Lenouy, aux prises avec

le chef de patrouille, « un aspirant d'une force herculéenne », dira quelques jours plus tard un prisonnier, — est un moment terrassé; mais ce brave soldat reprend le dessus et lutte avec une énergie désespérée. Quand les nôtres arrivent à la rescousse, ils trouvent Lenouy complètement épuisé, mais il a conservé comme trophée la casquette du sous-officier allemand.

Le sous-lieutenant GILLET, de la 5e compagnie.

Le 30 mai 1918, dans le secteur de Reims, une section de la 5e compagnie contre-attaque, sous le commandement du sous-lieutenant Argentel. Le sous-lieutenant Gillet, dont la section n'est pas engagée, donne quelques ordres à son sergent et rejoint en courant la fraction de contre-attaque, ne pouvant pas voir, dit-il, « les autres se battre sans lui ». Tout de suite en tête, il se bat comme un lion, s'empare d'une mitrailleuse dont il tue les servants et se précipite, suivi de quelques hommes, sur une autre qui gêne la progression. Il l'atteint, mais il tombe frappé d'une balle au ventre. Malgré l'horrible souffrance, il n'a pas une plainte. Et, tendant une main ensanglantée à un de ses chefs qui passe en ce moment, sans parler de la blessure dont il devait bientôt mourir, il dit d'un ton presque joyeux, avec un sourire très doux : « Ah! mon capitaine, je l'ai eue, cette fois, ma mitrailleuse ! »

Le caporal BOISSET, de la 1re compagnie de mitrailleuses.

Sur le plateau de Germigny, le 30 mai 1918. C'est la grande poussée allemande. Boisset est en position avancée avec sa mitrailleuse, et prend de flanc sous son tir les vagues des assaillants. Soudain des groupes ennemis apparaissent derrière lui. Va-t-il être pris ?. Chargeant sa pièce sur l'épaule, il bondit à travers la fumée des grenades qui, déjà, éclatent autour de lui, se dégage en courant, et, quelques mètres plus loin, remettant sa pièce en batterie, reprend son tir avec un sang-froid admirable.

Le capitaine HEMION, de la 1re compagnie

Homme modeste, officier de devoir, le capitaine Hemion avait à son actif trop d'actions d'éclats pour qu'il soit possible de les citer toutes.
A Thiaumont (juin 1916), désigné pour attaquer, il rassemble ses hommes avec un calme admirable, malgré un bombardement d'une violence extrême, et c'est la pipe à la bouche qu'il s'élance à l'assaut en disant : « Allons, les gars !. c'est à notre tour !. »
A Vaux-Chapitre (août 1916) à Bezonvaux, (décembre 1916), il montre le même entrain, la même simplicité, dans les combats les plus durs, et quand il tombe mortellement atteint le 30 mai 1918, à Germigny, c'est en menant ses hommes à la contre-attaque, face à l'ennemi, en plein combat, laissant au régiment le souvenir d'un chef aimé et estimé de tous.

Le grenadier THOBERRE, de la 5e compagnie.

Le 18 juin 1918, lors de la ruée allemande sur Reims, le soldat Thoberre, grenadier-voltigeur à la 5e compagnie, se repose dans son abri. Aux premiers coups de minen de 240 qui marquent le commencement de l'effroyable préparation, il enlève veste et capote et se rue à son poste de combat, en disant à ses camarades : « S'ils veulent sortir, on verra bien, je les attends. » Ils sont sortis, et, ce jour-là, le soldat Thoberre fit de la bonne besogne.

Le caporal PIERRE, de la 5e compagnie.

Le 20 juillet 1918, devant Reims, le 2e bataillon, par une attaque vivement menée, porte sa ligne jusqu'au canal de l'Aisne. Près des nouvelles positions ennemies, dans un trou d'obus, un blessé appelle à l'aide. Le caporal Pierre, de la 5e compagnie, sort en plein jour de la tranchée. Risquant cent fois la mort, il glisse en rampant jusqu'à son camarade, le panse et le ramène, sans souci des balles du Boche qui ne se fait pas faute de tirer sur le groupe.
Blessé, le lendemain, à la tête et très commotionné, le caporal Pierre demande à rester à son poste. Il avait deux frères à venger.

L'aspirant FEYSSAT, de la 7e compagnie.

Ils étaient deux, l'aspirant Feyssat et le soldat Lasseville, tous les deux de la classe 1918, tous les deux braves jusqu'à la témérité. Un après midi, au mois de juillet 1919, dans le secteur de Reims, ils quittent la tranchée et, suivant la rive du canal, partent explorer les lignes ennemies. Ils font 50 mètres, rampant, courant, évitant les sentinelles ennemies. Surpris en revenant, ils se dégagent à coups de pistolet, et l'ennemi, étonné de tant d'audace, ne les poursuit pas, leur laissant rapporter de précieux renseignements et des trophées.

Le soldat NICOLAS, de la 5e compagnie.

Le 3 août 1918, la 5e compagnie, continuant sa progression à l'ouest de Reims, attaque la ferme de Baslieux. Le terrain est marécageux et les hommes ont de l'eau jusqu'à la ceinture. A 20 mètres de là tranchée allemande, l'attaque est arrêtée par les feux de nombreuses mitrailleuses. Mais des blessés sont restés enlisés entre les lignes; le soldat Nicolas, sans rien dire à personne de son généreux mais dangereux projet, quitte la tranchée et, rampant dans la vase, se terrant parfois dans la boue noirâtre et fétide, pour éviter les rafales, arrive jusqu'aux blessés et les panse. Et c'est là que commence la partie la plus difficile, mais la plus belle, de la tâche qu'il s'est volontairement imposée : il faut porter les blessés sous le feu de l'ennemi dans ce terrain peu sûr, où l'on risque à chaque pas de disparaître. Cette besogne héroïque, Nicolas l'accomplit simplement, en modeste et vaillant qu'il est. Deux de ses camarades lui doivent aujourd'hui la vie (le soldat **CORBEIL**, de la 5e compagnie, et un Sénégalais)

L'adjudant MARTIN, les soldats BARON et PELVIN, de la 2e compagnie.

Le 20 octobre 1918, devant Vouziers, l'adjudant Martin, exécutant une reconnaissance offensive avec les soldats Baron et Pelvin, est soudain arrêté par une mitrailleuse tirant à courte distance. Tous trois s'élancent, et les Allemands lèvent les bras… Mais, tout à coup, à bout portant, ceux-ci recommencent leur tir : Pelvin reçoit une balle dans les bras, une autre dans le côté, et Baron, qui a la mâchoire brisée, tombe en criant : « En avant! En avant ! » Martin, dont deux balles ont traversé le casque, s'élance sur les servants et s'empare de la mitrailleuse.

Les mitrailleurs COT et Le MANOURIC, de la 1re compagnie de mitrailleuses.

C'est également à Vouziers, le 21 octobre 1918, pendant la préparation de la contre-attaque que les Allemands vont lancer, pour reprendre le terrain qu'ils ont perdu la veille.
Le bombardement est intense. Un obus éclate sur une mitrailleuse et la brise, tuant net le caporal et le tireur. Le chargeur Cot a la jambe déchiquetée : pendant qu'un camarade lui noue une cravate au-dessus de la blessure, il prend son couteau, et, froidement, sans un cri, sans une plainte, sectionne les lambeaux de chair retenant encore sa jambe brisée…

A quelques mètres de là, tous ses camarades ayant été mis hors de combat, le soldat Le Manouric, merveilleux exemple d'esprit de devoir, sert seul sa mitrailleuse, chargeant d'une main et tirant de l'autre… Et on l'entend grommeler, tandis qu'il fauche les vagues des assaillants : « Non, vous ne l'aurez pas ma pièce ! »

———

ANNEXE III.

———

Etat de MM. les officiers du 65e régiment d'infanterie morts pour la France. (Liste incomplète.)

NOM ET PRÉNOMS	GRADES
BOLZINGER (Paul)	Chef de bat.
BOUDET (Marcel)	Capitaine.
BLIN (Maurice)	Lieutenant.
BESANÇON (Gustave-Armand)	Id.
BOT (Jules-Christian)	Id.
BARRY (André-Charles)	Sous-lieut.
BLÉNEAU (Auguste-Constant)	Id.
BESSE (René-Alexandre)	Id.
BARD (Jean)	Id.
BENIER (Jean)	Id.
BARBIN (Emile-Damias)	Id.
BATARD (Jean)	Id.
BÉZIER (Henri)	Id.
COROMINES (Albert)	Lieutenant.
CHAPUS (Maurice)	Id.
CHERPANTIER (Georges)	Sous-lieut.
COLART (Félix-Arsène)	Id.
COUAT (Jean-Raymond)	Id.
CRÉMET (Alphonse)	Id.
CABALE (Joseph-François)	Id.
CHARLOT (Robert)	Id.
CHEYNIER LE JOUHAN	Id.
CUNY (Louis)	Sous-lieut.
CLAES (Paul)	Id.
CHALUMEAU	Id.
DEGRÉES DU LOU	Colonel.
DELANNOY (Paul)	Capitaine.
DUCROUX (Pierre)	Lieutenant.,
DEHEM (Paul-François)	Id.
DE NOBLENS (Olivier-Jean)	Sous-lieut.
DAVIOT (Pierre-Louis-Henri)	Id.
DUHIL (Joseph-François)	Id.

Archestramil

DULAC	Id.
DE SAINT-EXUPÉRY	Chef de bat.
ELLISSÈCHE (Pierre)	Lieutenant.
FLAJOLET (Louis)	Sous-lieut.
FÉJARD (Pierre)	Id.
FURE	Capitaine.
FOUCAULT	Vét. aide-maj.
GODAT (Irénée)	Chef de bat.
GRIMAUD (François)	Capitaine.
GUIARD (Louis)	Id.
GUGLIELMI (Charles)	Lieutenant.
GAUDIN (Eugène)	Id.
GUYOT DE SALINS (Alexis)	Sous-lieut.
GILLE (François)	Id.
GILLET (Gaston)	Id.
GOAER (Jean)	Id.
HÉMION (Marcel-Jean)	Capitaine.
HERVIAUD (Charles)	Lieutenant.
HEULOT (Jean)	Sous-lieut.
ISTRIA (Paul-Antonin)	Id.
JUGIAU (Raoul-Camille)	Id.
JOUVE (Alfred-Pierre)	Id.
KERNEVEISS (Olivier)	Id.
KERVEGANT (Joseph)	Id.
LOUVEL	Capitaine.
LBCŒUR (Albert)	Lieutenant.
LE PIOUFFL.	Id.
LAVESNE DE LA MONTOISE.	Id.
LE BARILLEC (Yves)	Sous-lieut.
LEBERT	Id.
LE PICARD (Marie)	Id.
LE MEUR (Joseph)	Id.
MOULIN (René)	Capitaine.
MOLGAT (Désiré-Mathurin)	Id.
MORIT (Emmanuel)	Lieutenant.
MÉRIC DE BELLEFON (Charles)	Id.
MORTREUIL	Sous-lient.
MORISSON (Georges)	Id.
MULLER (Ernest)	Id.
MAREAU (Pierre-Jules)	Méd. aide-maj
NOLLEN (Albert)	Capitaine.
NOUET (Constant)	Sous-lieut.
PAYEN DE LA GARANDERIE	Id.
QUEFFEULO (Gaston)	Sous-lieut.
QUEROS.	Id.
RABAUD (Paul)	Chef de bat.
RICHARD (Maurice-Jacques)	Sous-lieut.
RULT (Fernand)	Id.
RUGGIERY (Fernand)	Id.
RONDELEZ	Id.

Archives militaires

SANDEAU	Lieutenant.
TAUPAN	Chef de bat.
TETU (Alphonse)	Lieutenant.
TROUILLARD (René-Paul)	Sous-lieut.
THALAMOT (Guillaume)	Id.
VILLES (François)	Capitaine.
VILLOTEAU (Gabriel)	Lieutenant.
VALEZY (Emile)	Sous-lieut.
VILAINE (Lazard)	Id.

Etat nominatif des militaires du 65e régiment d'infanterie morts pour la France. (Liste incomplète.)

NOM ET PRÉNOMS.	GRADE.
ALLÉGRET (Joseph-Marie)	Sergent.
ARRIVÉE (Louis)	Id
AUBRIÈRE (Arthémis)	Id.
ALLART (Eugène)	Id.
ALLARD(Jean)	Id.
AUVINAY (Elie)	Caporal.
ALLAIRE (Eugène)	Id.
ALLARD (Joseph)	Id.
ARS (Julien)	Id.
AUBILAIS (Julien)	2e cl.
AMIAN (Jean-Clément)	Id.
ABERLIN (Victor)	Id.
AUPIAIS (Auguste)	Id.
AMIANT (Clément)	Id.
ARS (Mathurin)	Id.
AYOUL (Désiré)	Id.
ALLAIS (François)	Id.
AUDRIN (Désiré)	Id.
ALLICHOK (Louis)	Id
ANDONIS (Jean-Marie)	Id.
ALAIN (Marcel-Victor)	Id.
AGUERRE (Martin)	Id.
ALAIN (Eugène-Constant)	Id.
AFFILE (Félix)	Id.
ARMAND (Jean)	Id.
AOUSTIN (Ernest-Julien)	Id.
AOUSTIN (Julien-Pierre)	Soldat 2e cl.
AUDRON (Pierre)	Id.
ANDRÉ (Pierre),	Id.
ALLARD (Charles)	Id.
AVRILLON (Alexandre)	Id.
ARNAUD (Célestin)	Id.
AUDIC (Gaston)	Id.

Ancestramil

ARRIEZ (Jean)	Id
ALTHADE (Pierre)	Id
AYOUL (Henri)	Id
ALARD (Jean)	Id.
ALLAFORT (François)	Id
ACCOUMEIGT (Jean)	Id.
ALLAIN (Auguste)	Id
ANOT (Auguste)	Id
ARNOUX (Auguste)	Id.
AMIEL (Gabriel)	Id
ANSELIN (Ernest)	Id
AMAT (Dominique)	Id.
AYOUL (Julien)	Id.
ARCAS (Angel)	Id.
APERT (Julien)	Id
AUBRET (Arsène)	Id
AUBIN (Jean)	Id
AUFFRET (René)	Id
AUDOT (Jean)	Id
AUTIN (Jean)	Id
ANNAISE (François)	Id
ALLARD (Gustave)	Id.
ALBRECQT (Georges)	Id.
ALLAIN (Joseph)	Id
ABIBERT (Joseph)	Id
AIPAULT (Pierre)	Id
ALLETRU (Joseph)	Soldat 2e cl.
ALLARD (Stéphane)	Id.
ALDOT (Louis)	Id.
AUNAU (Emile)	Id.
ANGUÈRE (Léon)	Id.
AOUSTIN (Henri)	Id.
AUDEBERT (Camille)	Id.
AVIGNON (Julien)	Id.
BLANCHARD (Ferdinand)	Adjudant.
BESSON (Eugène)	Id.
BOUDET (Marcel)	Id.
BLAISE (Louis)	Id.
BROHAUD (Joseph)	Sergent.
BURBON (Firmin)	Id.
BEAUMONT (Henri)	Id
BERNARD (Auguste)	Id.
BODET (Chris-Arthur)	Id
BAHOLET (Jean-Baptiste)	Id.
BATARD (Baptiste)	Id
BOURRIS (François)	Id
BAHUON (Joseph)	Id.
BOITEUX (Joseph)	Id.
BRIEL (Joseph)	Capora1.
BARBESART (Armand)	Id

Archestramil

BIGARRE (Joseph)	Id
BODET (Jean)	Id.
BERRY (René)	Id.
BOUNY (Pierre)	Id.
BRIDONNEAU(Gabriel)	Id
BELVAIRT (Jean-Marie)	Id.
BROSSEAU (Julien-Marie)	Id.
BERGGREN (Marie)	Id.
BRU (Louis-François)	Caporal.
BOUVET (Pierre-Marie)	Id.
BOURVIE (Henri)	Id.
BISEUL (Julien-Pierre)	Id.
BOULBEN (Louis)	Id.
BOURON (Eugène)	Id.
BODIN (Victor)	Id.
BABIN (Julien)	Id.
BACH (Léon-François)	Soldat 2e cl.
BOELE (Gustave)	Id.
BOISDRON (Louis)	Id.
BORTOLLOT (Louis)	Id.
BRÉAC (Henri)	Id.
BRILLOUET (Jean)	Id.
BURGHOFEUR	Id.
BONNAFLOUX	Id.
BERTRAND (Marie)	Id.
BUGUET (Emile)	Id.
BERBARD (Jean)	Id.
BERTREL (Alexis-François)	Id.
BERTHAU (Charles)	Id.
BREDIN (Henri)	Id.
BRATHUR (Julien)	d.
BERNON (Basile)	Id.
BOURRAUD (Sylvain)	Id.
BELLARD (Irénée)	Id.
BLANCHARD (Alexandre)	Id.
BELLEC (Jean-Marie)	Id.
BOURON (Pierre-Victor)	Id.
BERTIN (Paul-François)	Id.
BLANLŒIL (Joseph-Louis)	Id.
BAUDOIN (Georges)	Id.
BOBINEAU (Marcel)	Id.
BRUNO (Henri)	Soldat 2e cl.
BIGOT (Edouard)	Id.
BONIS (Edmond)	Id.
BRUNET (François)	Id.
BOITEL (André)	Id.
BONNAFOUX (Célestin)	Id.
BIRON (Joseph)	Id.
BRÉNEAU (Jules)	Id.
BOQUELET (Eugène)	Id.

Mon Ancestramil

BOULLET (Léon)	Id.
BEAUDET (Jean)	Id.
BOIDEAU (Gaston)	Id.
BOURIAU (Léon)	Id.
BROBAN (Aristide)	Id.
BROUARD (Pierre)	Id.
BOUQUET (Marie)	Id.
BROSSAY (Alphonse)	Id.
BAYLE (Jean)	Id.
BERGOGNE (Marcellin)	Id.
BAUGNON (Marcel)	Id.
BOURIAUD (Edouard)	Id.
BOST (Charles)	Id.
BARJOL (Joseph)	Id.
BRAUD (Georges)	Id.
BOURREAU (Louis)	Id.
BACHELIER (Stanislas)	Id.
BLONDIN (Julien-Marie)	Id.
BERNARD (Louis-Marie)	Id.
BROCHU (Jean-Marie)	Id.
BABONNEAU (Louis)	Id.
BOUREAU (Louis-François)	Id.
BURY (Frédéric)	Id.
BERNARD (Donatien)	Id.
BELLEC (Adolphe-Pierre)	Soldat 2e cl.
BERRANGER (Emile)	Id.
BRISAIS (François)	Id.
BRIZAIS (Alphonse)	Id.
BIRET (Jean-Auguste)	Id.
BOSSARD (Henri)	Id.
BOUSSAUD (Auguste)	Id.
BÉZIERS (Auguste)	Id.
BELVAIRE (Louis)	Id.
BOSSAIRE (Jacques)	Id.
BRÉNELIÈRE (Pierre)	Id
BABIN (Alexis)	Id.
BEPOIS (Félix-Paul)	Id.
BRETAGNE (Jean-Marie)	Id.
BOUILLO (Pierre-Marie)	Id.
BARREAU (Clément)	Id
BELSŒUR (Jean-Marie)	Id.
BRISSON (Eugène)	Id
BORDERON (Paul)	Id.
BARDINAS (André)	Id.
BERGERON (Jean)	Id.
BARRIÈRE (François)	Id.
BELLANGER (Auguste)	Id.
BOUVIER (Henri)	Id.
BLAINAU (Edmond)	Id.
BOMIN (Yves)	Id.

Acte Matrimonial

BROUDY (Henri-Pierre)	Id,
BLAVEC (Pierre)	Id.
BRETÈCHE (Jean-Marie)	Id.
BOSSIS (Henri-Joseph)	Id
BOISE (Georges)	Id.
BOUCARD (Louis)	Id
BADEAU (Pierre)	Id
BATY (Aristide)	Soldat 2e cl.
BENARD (Olivier)	Id.
BOULHIER (Théophile)	Id.
BURON (François)	Id.
BERTHAUD (Félix)	Id.
BERTRAND (Daniel)	Id.
BOURCIER (François-Jules)	Id.
BOUAUD (Henri-Julien)	Id.
BROSSEAU (Paul-Pierre)	Id.
BRISSON (Frédéric)	Id.
BICHON (Joseph)	Id.
BOURIAUD (Julien)	Id.
BESSAUD (François)	Id.
BINIO (Pierre-Marie)	Id.
BRIHELIN (Louis-Pierre)	Id.
BOURGELAIS (Pierre)	Id.
BOSSARD (Elie)	Id.
BOUYER (Constant)	Id.
BOURDET (Théophile)	Id.
BRIN (Gabriel)	Id.
BARRENGER (Joseph)	Id.
BACQUERYSSE (François)	Id.
BETHON (Joseph)	Id.
BEZIA (Antoine)	Id.
BARREAU (Henri)	Id.
BARRET (Antoine)	Id.
BILLY (Clovis)	Id.
BELHOUEC (François)	Id.
BARRET (Joseph)	Id.
BARAILHE (Alfred)	Id.
BLANCHARD (Elie)	Id.
BOISETTE (Maurice)	Id.
BOHAIE (Alphonse)	Id.
BLOIN (Robert)	Soldat 2e cl.
BERTRET (Jean)	Id.
BAURASSE (Maurice)	Id.
BAUMARD (René)	Id.
BEAUPÉRIN (Pierre)	Id.
BERNIER (Adolphe)	Id.
BERNIER (Clair)	Id.
BERNIS (Albert)	Id.
BERTHO (Juste)	Id.
BÉSAVIN (François)	Id.

Ancestramil

BÉZIER, (Louis)	Id.
BOEFFARD (Joseph)	Id.
BALE (Jean)	Id.
BOUCARD (Benjamin)	Id.
BOISSEAU (Maximilien)	Id.
BLAIS (Pierre)	Id.
BERNARD (Ernest)	Id.
BILLAUD (Marcel)	Id.
BÉLÉTIER (Etienne)	Id.
BILLY (Léon)	Id.
BIORET (Auguste)	Id.
BONAVENTURE (Marcel)	Id.
BROCHARD (Olivier)	Id.
BROTONNE (Marcel)	Id.
BURGUETTE (Gabriel)	Id.
BARÈS (Jacques)	Id.
BOURON (Eugène)	Id.
BALANGER (Joseph)	Id.
BOUBILA (Gaston)	Id.
BÉCHU (Grégoire)	Id.
BLANDIN (Jean)	Id.
BURLAN (Joseph)	Id.
BOSCHEREL (Eugène)	Id.
BOUSSOT (Emile)	Soldat 2e cl.
BLOND (Jean)	Id.
COURTY (Léon-Jean)	Sergent.
COUSSOT (Macé)	Id
CANCOUET (Pierre)	Id
CORGNET (Georges)	Id
COUY (Emile)	Id
COMMARD (Pierre)	Id.
CAMARET (Pascal)	Caporal.
COYTTE (Ovide-Louis)	Id.
COQUELIN (Jean)	Id.
CHANTEREAU (Alexandre)	Id.
CORNETAU (Léon)	Id
CHEVALIER (Gabriel)	Id.
COCAUD (Jules)	Id
CHARRIER (Ferdinand)	Id.
COUILLON (Alexis)	Id.
COGEN (Pierre)	Id
CLERGIAUD (Jules)	Id.
COURADEAU (Henri)	Id.
COQUENLORGE (Jean-Marie)	Soldat 2e cl.
CASTEL, (Jean-Antonien)	Id
CAILLON (Victor-François)	Id.
COQUERT (François)	Id.
CLAVIER (Louis-Marie)	Id.
COUILLAUD (Jean)	Id.
CHARPENTIER (Pierre)	Id

Archestramil

CHAIGNAUD (Joseph)	Id
COUTURIER (Auguste)	Id.
CHARPENTIER (Alphonse)	Id.
CHASSAING (Claude)	Id.
CARRET (Alexis)	Id.
CHATAL (Jean-Louis)	Soldat 2e cl.
CAVOLLEAU (Philibert)	Id.
CADOT (Pierre-François)	Id.
CHEVREAU (Eugène)	Id.
CHESNAIS (François)	Id.
CORBINAU (Auguste)	Id.
CHAUSON (Pierre)	Id.
CHARPENTIER (Paul)	Id.
CHAUSON (Georges)	Id.
CHARTEAU (Julien)	Id.
COLLA (Pierre-Marie)	Id.
COUTURIER (Gildas)	Id.
CHARRIAU (Ferdinand)	Id.
CUAYOU (Eugène)	Id.
COLLET (Charles)	Id.
CHIRON (Achille)	Id.
CHAPBEAU (Paul)	Id.
CHALIN (Jean-Marie)	Id.
CONTONT (Alphonse)	Id.
CRUSSON (Joseph)	Id.
CAPBLENTIER (Eugène)	Id.
CAYLLAC (André)	id.
CASSE (Marius)	Id.
COLLINOT (Joseph)	Id.
CADIOU (Jean)	Id.
CHÉRET (Paul)	Id
CHAMAILLARD (Jean)	Id.
COADOU	Id
COLON (Louis)	Id.
CONSTANT	Id.
CRUSSON (François)	Id.
CHAUVIN (Joseph)	Id
CADRET (François)	Id.
CHAUVEL (Jean)	Soldat 2e cl.
CAREL (Joseph)	Id.
CHARTRIN (Georges)	Id.
CRÉVIS (Cremeur)	Id.
CHAIGNE (Eugène)	Id.
CLODE (Edouard)	Id.
CORMERAIS (Pierre)	Id.
CARUDEL (Clément)	Id.
CERCLERON (Jean-Marie)	Id.
COLLAT (Jean-Baptiste)	Id.
COUTEAU (Théophile)	Id.
CHAUVET (Jean-Marie)	Id.

Ancestramil

CHELET (Charles)	Id.
CREIS (Jean-Louis)	Id.
CLOUET (Pierre)	Id.
CHÉREL (Eugène-Marie)	Id.
COUTY (Albert-Henri)	Id.
CHESSIS (Alphonse-Marie)	Id.
CROS (Jacques)	Id.
COUC (Pierre-Marie)	Id.
CARALPS (Elie)	Id.
CHESAUD (Jean)	Id
CERCLET (Pierre)	Id
COQUELORGE (Louis)	Id.
COLLOBERT (Léon)	Id.
COUPE (Jules)	Id.
CHEZEAU (Jean)	Id.
COUZELIN (Guillaume)	Id.
CROUZIT (François)	Id.
CONORD (Jean)	Id.
CHAILLOUX DE L'ETANG	Id.
CERTAIN (Henri-Marie)	Id.
CROTTZET (Eugène)	Id.
COUTERON (Louis)	Soldat 2e cl.
COQUIL., (Yves)	Id.
CHANTREAU (Alexandre)	Id.
GONETE (Joseph)	Id.
COUILLARD (Victor)	Id.
CRESPIN (Louis)	Id.
COURONNE (Louis)	Id.
CHALES (Vincent)	Id.
CONTONT (Louis)	Id.
CACHELEUX (René)	Id.
COUILLAUX (Eugène)	Id.
COUCIN (Jean-Louis)	Id.
COMBETTE (Raymond)	Id.
COURIOU (Pierre)	Id.
CHUPIN (Léon)	Id.
CHERAU (Paul)	Id.
COCHEYELOU (Gabriel)	Id.
CELTON (Joseph)	Id.
CLOUET (Julien)	Id.
CHAUVIN (Henri)	Id.
CHAMAILLARD (François)	Id.
COLARD (Gaston)	Id.
CADORRE (François)	Id.
COURRED (Alfred)	Id.
CALMETTE (Gabriel)	Id.
CORROLER (Henri)	Id.
CORIN (René)	Id.
CHEREL (Auguste)	Id.
CORNIC (Henri)	Id.

Mer Ancestrami

CAPITAINE (Jean)	Id.
CARIOT (Louis)	Id.
CHIVOT (Robert)	Id.
CORBEL (François)	Id.
CÉCELLE (Marceau)	Soldat 2e cl.
CHAMPION (Léon)	Id.
CARAILLON (Pierre)	Id.
CORMERAIS (Pierre)	Id.
CHAUVEAU (Jules)	Id.
CHENIN (Abel)	Id.
COCHENEC. (François)	Id.
COQUIL (Noël)	Id.
COEFFIC (François)	Id.
CHAPELIN (Théophile)	Id.
CHARIER (François)	Id.
CHARTEAU (Constant)	Id.
CHAPALIN (Louis)	Id.
CHANSON (Geoffroy)	Id.
COUVERT (Henri)	Id.
CHOPIN (Joseph)	Id.
CHIFFOLEAU (Lucien)	Id.
CRUSSON (Albert)	Id.
COER (Joseph)	Id.
CHOPIN (Pierre)	Id.
COURTIN (François)	Id.
CHALAY (Jules)	Id.
COUPEL (Louis)	Id.
CUCUAL (Mathurin)	Id.
CHARRIER (Camille)	Id.
CONANT (Etienne)	Id.
COCHARD (Jean)	Id.
CRANO (François)	Id.
CIBEAU (Maurice)	Id.
COLINEAU (Pierre)	Id.
CAGERON (René)	Id.
CORLU (Guillaume)	Id.
CORBEL (Joachin)	Id.
COUILLAU (François)	Soldat 2e cl.
CONRARDY (François)	Id.
CARTON (Pierre)	Id
CANIVET (Joseph)	Id
CADET (Robert)	Id.
CHERUEL (Jean)	Id.
CADORET (Joachin)	Id.
COZET (Joseph)	Id
CASTEL (Georges)	Id.
CONGNY (Charles)	Id.
CLÉMENT (Léon)	Id.
CORBEL (Joseph)	Id.
CORBARD (Joseph)	Id.

Mon Ancestramil

CARON (Daniel)	Id.
CHASSON (Emile)	Id.
CREACHE (Charles)	Id
COPAIN (Robert)	Id.
CLAIRE (Louis)	Id.
CARROUGEAUX (Georges)	Id.
CAROT (Joseph)	Id.
CLOUET (Benjamin)	Id.
CONCOUET (Théophile)	Id.
CARRIO (Etienne)	Id.
DEGNIE (Eugène-Marie)	Sergent.
DURAND (Albert)	Id.
DUMOND (Alfred)	Id.
DOUAUD (Emile)	Id.
DIENCONNI (Maurice)	Id.
DUPUCHE (Jean)	Id.
DROUALTIÈRE (Valentin)	Id.
DAVID (Gabriel)	Id.
DURAND (Jean)	Id.
DIDELIN (Eugène)	Caporal.
DAVID (Jean)	Id.
DROUE (Théophile)	Id.
DERVINCEY (Paul)	Id.
DOULIN (Armand)	Id.
DIXCENF (Paul)	Id.
DUPAU (Henri)	Id.
DUPUY (Pierre)	Id.
DUGAT (Armand)	Id.
DORE (Auguste)	Id.
DENIS (Vincent)	Id.
DENOUAL (Joseph)	Id.
DINE (Henri)	Caporal fourr.
DERIVRY (Aristide)	Soldat 2e cl.
DURANCE (Louis)	Id.
DUPE (Auguste)	Id.
DENECHAU (Edmond)	Id.
DUPUY (Pierre-Marie)	Id.
DAUPERT (Louis)	Id.
DUPIN (Eugène)	Id.
DEBAR (Jean-Marie)	Id.
DAULU (Jean-Baptiste)	Id.
DRULLE (Ernest)	Id.
DELOUCHE (Victor-Marie)	Id.
DUTOYA (Adolphe)	Id.
DELCOURT (Elisée)	Id.
DILKERRANT (Pierre)	Id.
DAVID (Louis)	Id.
DŒUF (Yacinthe)	Id.
DANIEL (Louis)	Id.
DANCT (Paul)	Id.

Ancestramil

DENIAU (Jean)	Id.
DAULO (Julien)	Id.
DEGAUD (Pierre)	Soldat 2e cl.
DUJARDIN (Ernest)	Id.
DRONE (Ernest-Léon)	Id.
DUPRÉ (Alphonse)	Id.
DESMATS (Félix-Jean)	Id.
DUBOIS (Julien)	Id.
DANET (Alphonse)	Id.
DEZEM (Pierre)	Id.
DEREVEC (Henri-Corentin)	Id.
DAGORNE (Pierre)	Id.
DUPRAT (Jean),	Id.
DANIEL (Louis)	Id.
DAVID (Pierre-Marie)	Id.
DUBOIS (Rimbert)	Id.
DUPIN (Louis)	Id.
DELAVANT (Maurice)	Id.
DERBECOURT (Adolphe)	Id.
DAVID (Julien)	Id.
DESSERT (Auguste)	Id.
DESMAS (Pierre)	Id.
DOUCET (Pierre)	Id.
DERVIN (Guillaume)	Id.
DANION (Pierre)	Id.
DEBIEUVE (Georges)	Id
DAVID (Léopold)	Id.
DUMAS (Antoine)	Id.
DENIAUD (Alexis)	Id.
DELABROIX (Abel)	Id.
DENIAU (Georges)	Id.
DREAU (Pierre)	Id.
DAVID (Joachin)	Id.
DOUGE (Alcide)	Id.
D'HERBOUNEZ (Julien)	Id.
DUPIOL (Jean)	Soldat 2e cl.
DUBOSQ (Henri)	Id.
DUMONT (Fernand)	Id.
DELIGNY (Paul)	Id.
DEIRIEN (Louis)	Id.
DASSE (Georges)	Id.
DENIAUD (Henri)	Id.
DEGNION (Auguste)	Id.
DECOMPS (Baptiste)	Id.
DESPREZ (Lucien)	Id.
DEMAIN (André)	Id.
DURNILIEU (Richard)	Id.
DERNY (Albert)	Id
DEBOISE (Firmin)	Id.
DUFIE (Paul)	Id.

Ancestramil

DERBUS (Louis)	Id.
DELIER (Lucien)	Id.
DECAUBERT (Désiré)	Id.
DEBOIS (Mathurin)	Id.
DE LACROIX (Jean)	Id
DEJOUET (Théophile)	Id.
DACQUAYB (Jean)	Id.
DESCHAMPS (Julien)	Id.
DANIEL (Léon) ici.	Id
DANIGAUD (Jean)	Id.
DREANIC (Pierre)	Id.
DERVAL (Julien)	Id.
DILUIT (Mathurin)	Id.
DAVID (Jean)	Id.
DAVIAUD (Emile)	Id.
DENIGAUT (Louis)	Id.
DUTERTRE (Pierre)	Id.
DELFORTIERE (Alphonse)	Id.
DURAND (Jean)	Soldat 2e cl.
DIDIER (Jean)	Id.
D'HERVAIS (Jean)	Id.
DORNIC (François)	Id
DÉSIRÉ (Alfred)	Id
DUGALES (Arsène)	Id.
DENIS (Georges)	Id.
DARRIET (Alphonse)	Id.
DACQUAY (Yves)	Id.
DARRAS (Fernand)	Id.
DUCCIAY (Yves)	Id.
DACQUAY (Lucien)	Id.
DUBLY (Achille)	Id.
DARLIN (Pierre)	Id.
DARROMAN (Marcellin)	Id.
DAERON (François)	Id.
DROUAN (Julien)	Id.
DIVEL (Lucien)	Id.
DUFOUR (Avemard)	Id.
DECRAER (Georges)	Id.
DANTEC (Jean)	Id.
DUBOIS (Jean)	Id
DERENNE (Auguste)	Id.
DAUSSAY (Fernand)	Id.
D'HEDENNE (Georges)	Id.
DURAND (François)	Id.
DAUSSE (Fernand)	Id.
DOUSSE (Joseph)	Id.
DAVID (François)	Id.
DESTERNE (Jules)	Id.
EUSENOT (Pierre)	Sergent.
ESPESSON (Georges)	Caporal fourr.

Mémoire des hommes

EON (René-Jean)	Caporal.
ESCUDIER (François)	Id.
ELLISSALDE (Félix)	Id
EVAILLARD (Raymond)	Soldat 2e cl.
EVAIN (Auguste-Charles)	Id.
EONNET (Pierre-Marie)	Id.
ERRAUD (Donatien)	Id
ESNAUD (Gaston)	Id.
EPIE (Jean-Baptiste)	Id
EPIE (Eugène-Pierre)	Id
EPIE (Eugène-Pierre)	Id
EVENOT (Louis)	Id
ERSAU (Eugène)	Id.
EXAIRER (Marcel-André)	Id.
EVENON (Joseph)	Id
ESCLASAS (Ferdinand)	Id
EVANNO (Jean)	Id
EPIE (Pierre)	Id.
EYQUEM (Jean)	Id.
ELLIOT (Joseph)	Id
EVENOT (Jean)	Id.
FAUCAUD (Joseph)	Sergent.
FOUCHER (Louis-René	Id.
FAISSARD (Alexandre)	Id.
FLEURY (Emile)	Id.
FAIVRE (Marie)	Caporal fourr.
FAYOL (Fernand)	Caporal
FLORENCI (Alexandre)	Id.
FOURMOUX (Albert)	Soldat 2e cl.
FERON (Maximilien)	Id.
FOUCAUD (Auguste)	Id.
FLANDROIS (Théophile)	Id.
FORCIER (Constant)	Id.
FRABOULET (François)	Soldat 2e cl.
FRESNEAU (Alphonse)	Id.
FERRE (François)	Id.
FIGUET (Louis)	Id.
FAZIOLLEAU (Auguste)	Id.
FONTENEAU (Auguste)	Id.
FOLCHÈRE (Gaston)	Id.
FRANCES (Pierre)	Id.
FUSIEN (Julien)	Id.
FLOQUEREY (Léon)	Id.
FOLLET (Pierre)	Id.
FRANÇOIS (Raoul)	Id.
FREFOND (Eugène)	Id.
FLOTRE (Joseph)	Id.
FONTAN (Julien)	Id.
FARTHOUART (Pierre)	Id.
FRAYSSARD (Frédéric)	Id.

Mémoire Ancestrale

FARCY (Emile)	Id.
FLOT (René)	Id.
FOUCHER (Emile)	Id.
FARIANT (Jules)	Id.
FORTIN (Henri)	Id.
FILLON (Albert)	Id.
FRESCHET (Jean)	Id.
FAUX (Léonard)	Id.
FAUJOUR (Jacques)	Id.
FINTIN (Francis)	Id
FEREC (Thomas)	Id.
FILLOMEAU (Jules)	Id.
FUMOLAU (Louis)	Id.
FOURDON (Julien.)	Id.
FRADIN (Henri)	Id.
FERET (Etienne)	Id.
FAIDY (Octave)	Soldat 2e cl.
FRANÇOIS (Henri)	Id.
FRANQUOIL (Antoine)	Id.
FARIGOUL (Jean)	Id.
FILLION (Auguste)	Id.
FLEPPS (Alfred)	Id.
FORCIER (Julien)	Id.
FLOCH (Guillaume)	Id.
GIRARD (René-Lucien)	Adjudant.
GARNIER (Auguste)	Sergent-maj.
GABORIT (Eugène)	Sergent.
GUISIER (Jean)	Id.
GOBIER (Henri)	Id.
GUILLOU (Louis)	Id.
GABRIASE (Joseph)	Id.
GOUY (François)	Id.
GOUGÈRE (Eugène)	Id.
GRELARD (Enorgord)	Id.
GRASSIN (Jean)	Id.
GODIN (Félicien)	Id.
GARNIER (Auguste)	Id.
GENEVOIS (Gaston)	Caporal fourr.
GIRARDE (Jean)	Caporal.
GRIS (Camille)	Id.
GOTIER (François)	Id.
GROSSEAU (François)	Id.
GRANGER (Louis)	Id.
GAUTHIER (Jean-Marie)	Id.
GUILLOT (Jacques)	Id.
GUILLOTON (Aimé)	Id.
GUILLOU (Léon)	Id.
GUICHENEF (Pierre)	Id.
GIRODINAU (Jean)	Soldat 2e cl,
GUILLOUX (Jean-Marie)	Id.

Archestramil

GROLLIER (Joachin)	Id.
GERVAL (Joseph-Marie)	Id.
GOURBY (Eugène).	Id.
GUENO (Jules)	Id.
GROLLIER (Pierre-Vincent)	Id.
GUILHARD (Jean)	Id.
GRUAND (Joseph)	Id.
GUIBERT (Marcel)	Id.
GAUTIER (François)	Id.
GUISSEAU (Auguste)	Id.
GERVOUX (Constant)	Id.
GUEDON (François)	Id.
GÉRARD (André)	Id.
GALY (Jean)	Id.
GHISSEL (Paul)	Id.
GUILLOT (François)	Id.
GOURLAOUEN (Henri)	Id.
GOURGUES (Jean)	Id.
GUEVEL (Jean)	Id.
GLAIZE (Jean).	Id.
QLAIZU (Jean) Id.	
GOUERNE (Henri-Joseph)	Id.
GADOIL (Marie)	Id.
GUILLAUME (Jean)	Id.
GRALL (Jean)	Id.
GARCON (Xavier)	Id.
GUYADER (Louis)	Id.
GROS (Marcel)	Id.
GUILLEMOT	Id.
GUENEGO (Joseph)	Id.
GENET (Gabriel)	Id.
GOURMELON (Jean)	Id.
GOURMELON (Guillaume	Soldat 2e cl.
GUYOT (Louis),	Id.
GILLET (Germain)	Id.
GOASQUIN (Guillaume)	Id.
GIRBAL (Jean)	Id.
GOACOLOU (Eugène)	Id.
GIRARD (Maurice)	Id.
GARNUNG (Pierre)	Id.
GÉRARD (Jean-Baptiste)	Id.
GUESNE (Constant)	Id.
GUESNE (Auguste)	Id.
GUILLAIN (Edouard)	Id.
GARRE (Pierre)	Id.
GUIBLET (Julien)	Id.
GAUTIER (Joseph)	Id.
GODIN (Félicien)	Id.
GUILLORE (Francis)	Id.
GOUIN (François)	Id.

Archestramil

GRIMAUD (Henri)	Id.
GRICOURT (Marcel)	Id.
GABORIAS (Francis)	Id.
GUIHENEUF (François)	Id.
GALERNE (Joseph)	Id.
GUIBERT (Auguste)	Id.
GODEPROY (André)	Id.
GRANSARD (Alphonse)	Id.
GOILLOT (Pierre)	Id.
GUICHON (Jean)	Id.
GARNIER (Joseph)	Id.
GUILLANT (Edmond)	Id.
GRANGER (Léon)	Id.
GUICHARD (Pierre)	Id.
GENDRON (Jean-Baptiste)	Id.
GARREAU (Atanase)	Soldat 2e cl.
GUIHELEUF (François)	Id.
GUILLARD (Auguste)	Id.
GUILLET (Ludovic)	Id.
GUENNEC (Louis-Marie)	Id.
GLEMOT (Joseph)	Id.
GUEGUIN (François)	Id.
GUIGNER, (Adolphe)	Id.
GRILLAS (François)	Id.
GABORY (François)	Id.
GROSSEAU (Louis)	Id.
GOUAMOLO (François)	Id.
GUILLARD (Joseph)	Id.
GLOTIN (Pierre-Marie)	Id.
GUILLET (Marcel)	Id.
GUILLET (Arsène)	Id.
GUILLARD (Jean-Marie)	Id.
GAHUR (François)	Id.
GOTIER (Célestin)	Id.
GUILBAUDEAU (Louis)	Id.
GOURMELON (Jean).	Id.
GARINO (Albert)	Id.
GUEROYS (Etienne)	Id.
GABORIT (Joseph)	Id.
GAUTRO. (Léon)	id.
GUILLARD (Pierre)	Id.
GUENEGO (Emile)	Id.
GROSSEAU (Jean-Alfred)	Id.
GUENEGO (Louis-Marie)	Id.
GUILBAUD (Alexandre)	Id.
GOSSON (Victor-Marie)	Id.
GUEZENEC (René)	Id.
GUILBAUD (Jean)	Id.
GUELOFF (Aristide)	Soldat 2e cl.
GELOT (Pierre)	Id.

Ancestramil

GILET (Mathurin)	Id.
GROUX (Michel)	Id,
GUILHARD (Marcel)	Id.
GOURLOUHEN (Charles)	Id.
GOUYET (Gabriel)	Id.
GUEGON (Louis)	Id.
GUERY (Louis)	Id.
GAUTIER (Emile)	Id.
GUÉRIN (Emile)	Id.
GIQUEL (Frédéric)	Id.
GRATAS (Eugène)	Id.
GUILLART (Jean)	Id.
GUILIART (Charles)	Id.
GUILLEMIN (Henri)	Id.
G OBIN (Eugène)	Id.
GOURBEL (Gil)	Id.
GERAUD (Désiré)	Id.
GEORGET (Gaston)	Id.
GREAUD (Eugène)	Id.
GERGAUD (Henri)	Id.
GALLET (Albert)	Id.
GERBAUD (Louis)	Id.
GUEHENNEUF (Eugène)	Id.
GARRAUD (Constant)	Id.
GUEZON (François)	Id.
GUYADER (Corentin)	Id.
GUYET (Alfred)	Id.
GUILLOT (Pierre)	Id.
GUILLOT (François)	Id.
GUILLOURIC	Id.
GUILLEMOT (Mathurin)	Id.
GUILLERME (Jean)	Soldat 2e cl.
GUILLERMIC (Jean)	Id.
GAMBRETIÈRE (Alexis)	Id.
GUEDON (Henri)	Id.
GUILLEMIN (Jean)	Id.
GIBERT (Isidore)	Id.
GARDAVOIR (Léon)	Id.
GILBERT (Louis)	Id.
GABRY (Joseph)	Id.
GRANDURY (Marcel)	Id.
GUILLAUME (Henri)	Id.
GRAGNIE (Pierre)	Id.
GONNET (Jules)	Id.
GUERAUT (Henri)	Id.
GOURLON (Louis)	Id.
GLEVAREC (Yves)	Id.
GRANFON (Marius)	Id.
GALERNE (Pierre)	Id.
GIRARD (Gustave)	Id.

Mémoire des hommes

GUILLOTIN (Alphonse)	Id.
GUIMARD (Léon)	Id.
GUILLOUX (Louis)	Id.
GUILLOUX (Pierre)	Id
GUILLOUX (Léon)	Id.
GUÉRIN (Charles),	Id.
GRIMAUD (Alexandre)	Id.
GUIVEL (Eloi)	Id.
GUILLOU (Eugène)	Id.
GUILLOU (Allain)	Id.
GUILLOT (Jean)	Id.
GUIMARD (François)	Id
GOULET (Pierre)	Id
GOURBIL (Léon)	Id.
GAUTHIER (Jean)	Soldat 2e cl.
GUIBRETEAU (Joseph)	Id
GAUTIER (Pierre-Marie)	Id.
GOUDAU (Jean)	Id
GARREAU (Jules)	Id.
GALERNE (Jean)	Id.
GARNIER (Pierre)	Id.
GARNING (Jean)	Id.
GUILLAUME (Eugène)	Id.
GOULARD (Jean),	Id.
GOTTIES (Alfred)	Id
GRY (Marcel)	Id.
GERVILLE (Médard)	Id.
HELAUT (Louis-Baptiste)	Adjudant
HERIN (Joseph)	Sergent.
HASCOUET (Hervé)	Id.
HEMERY(Jean-Louis)	Caporal.
HUON (François-Jean)	Id.
HERVÉ (Joseph-Marie)	Id.
HANSE (Lucien)	Id.
HENRIAU (Casimir)	Id.
HUSSELIN (Jules)	Id.
HALLERAU (Jean)	Soldat 2e cl.
HOULARD (Pierre-Marie)	Id.
HAURAY (Louis-Pierre)	d.
HERVY (Léon-Joseph)	Id.
HERBROTEAU (Isaï)	Id.
HACHE (Charles)	Id.
HERVUET (Louis)	Id.
HEUZE (Jean-Baptiste)	Id.
HOURDEL (Jean-Baptiste)	Id.
HAMON (Michel)	Soldat 2e cl.
HUON (François-Jean)	Id
HOUGARD (François)	Id.
HERAUD (Jean-Marie)	Id.
HOUSSAIS (Joseph)	Id.

Ancestramil

HERVÉ (Victor)	Id.
HAON (Jean-Baptiste)	Id.
HARDY (Jean-Baptiste)	Id.
HINIBLOT (Albert)	Id.
HANRAS (Adolphe)	Id.
HUIDAL (Jean-Marie)	Id.
HERVIAUX (Pierre)	Id.
HOROLLOU (Jean-René)	Id.
HENAFF (Christophe)	Id.
HALL (Georges)	Id.
HOLLY (Jules)	Id.
HENRIFURT (Paul)	Id.
HERIVAUX (François)	Id. –
HUMEAU (Paul)	Id.
HELLEC (Louis)	Id.
HOLLOEAU (François)	Id.
HERMONT (Léon)	Id.
HERVO (Louis)	Id.
HIRGAIR (Louis)	Id.
HERVOURT (Louis)	Id.
HERATUT (Louis),	Id.
HAVARD (Eugène)	Id.
HERP (Yves)	Id.
HARDY (Joseph)	Id.
HELLO (Jean)	Id.
HAGUE (Auguste),	Id.
HELLEC (Jean)	Id.
HENRIO (Mathurin)	Id
HOOPER (Francis)	Soldat 2e cl.
HORCHOLE (Moïse)	Id.
HUET (Alphonse)	Id
HAVARD (Alphonse)	Id.
HEUSE (Désiré)	Id.
HORNN (Eugène)	Id.
HENRIO (Mathurin)	Id.
HAVARD (Joseph)	Id
HOYOU (Louis)	Id.
HESSE (Georges)	Id.
HENRY (Louis)	Id.
HARIAU (Félix)	Id.
HENRIOT (François)	Id.
HERVY (Alexis)	Id.
HAUCHET (Germain)	Id.
HOYET (Francis)	Id.
HERVET (Joseph)	Id.
HUET (Armand)	Id.
HERVÉ (Louis)	Id.
HOUEIQ (Hervé)	Id.
HENRI (Emile)	Id.
HUET (Jules)	Id.

Archestramil

HAYS (Auguste)	Id.
HAVY (Jean)	Id.
HÉMERY (Guillaume)	Id.
HÉBERT (André)	Id.
HAUCHARD (Gaston)	Id.
HALLERAU (Jean)	Id.
HÉRUY (François)	Id.
HAMON (Auguste)	Id.
HUET (Joseph) :	Id.
HERRUEL (Emile)	Id.
HOMPS (Jean)	Id.
HOUIEX (Jean)	Soldat 2e cl.
HAUROGUE (Jean)	Id.
HALET (Léon)	Id.
HOUEIX (Joseph)	Id.
HAUSTRADE (Camille)	Id.
HALLEREAU (Jean)	Id.
HÉRIT (Alphonse)	Id.
ISARD (Pierre-François)	Id.
IMBERT (Alphonse)	Id.
IAMIN (François)	Id.
ISEL (Pierre)	Id.
ILISON (Jacques)	Id.
IDRAC (Emile)	Id.
INQUEL (Pierre)	Id.
JOURDIN (Maurice)	Serg.-major.
JACOB (Pierre)	Serg fourr.
JLOURY (Marcel)	Sergent.
JACOB (Pierre)	Id.
JAMET (Ferdinand)	Id.
JÉGO (Thurion)	Caporal.
JUDIC (Pierre)	Id
JARNAUD (Louis)	Id.
JUBIER (Emile)	Soldat 2e cl.
JARNY (Etienne)	Id.
JONET (Henri)	Id.
JAMET (Hippolyte)	Id
JAHOEN (Julien)	Id.
JOUSSEANU (Jean)	Id
JARNOUX (Julien)	Id
JOLLIVET (Jean)	Id.
JOALLAND (Fernand)	Soldat 2e cl.
JOSSE (Auguste)	Id.
JUHEL (Firmin)	Id.
JALLAIS (Etienne)	Id.
JARLIDAN (Louis)	Id.
JULE (Jean-Louis)	Id.
JEGOUZE (Mathurin)	Id.
JEHANNO (Eugène)	Id.
JEHANNO (Joseph)	Id.

Archives Maritimes

JÉGO (René-Joseph)	Id.
JÉGADO (Thomas)	Id.
JOHENNY (Joseph)	Id.
JUDIE (Pierre)	Id.
JOUET (René)	Id.
JOFFREDO (Joseph)	Id.
JÉGOUX (Jean)	Id.
JÉGO (Joseph)	Id.
JOUTAU (Julien)	Id.
JAHOUEN (Jean)	Id.
JEAN (Alfred-Marie)	Id.
JOLI (Léon)	Id.
JOUAN (Paul)	Id.
JOLLE (Henri)	Id.
JOSEPH (Georges)	Id.
JUDIC (Pierre)	Id.
JAFFREZOU	Id.
JEHANNIN (Prudent)	Id.
JAUJON (Louis)	Id.
JOUHANIC (Jean)	Id.
JOURDIN (François)	Id.
JUBIN (Louis)	Id.
JEGOUZO (Mathurin)	Id.
JARLEGAN (Alexis)	Id.
JANDIN (Marcel)	Soldat 2e cl.
JOCOB (Joachin)	Id.
JAFFREZO (Eugène)	Id.
JUHIN (Mathurin)	Id.
JARLEGANA (Alexis)	Id.
JANDIN (Marcel)	Id.
JUBIN (Jean)	Id.
JEZEQUEL (Paul)	Id
JOLY (Pierre)	Id.
JOLY (André)	Id.
JOUBOT (Louis)	Id.
JOUAN (Jean)	Id.
JOUAN (Auguste)	Id.
JOLLIVET (Louis)	Id.
JOHANIC (Mathurin)	Id.
JUTONNE (Joseph)	Id.
JOUSSE (Francis)	Id.
JOURDIN (Jean)	Id.
JAUNET (Jean)	Id.
JOHANIC (Joseph)	Id.
JAFFRE (Guillaume)	Id.
JEGO (Pierre)	Id.
JANOT (Louis)	Id.
JARNAUD (Louis)	Id
JOUINT (Jean)	Id.
JUHEL (Emile)	Id

Ancestramil

JACOB (Pierre)	Id.
JOUSSIN (François)	Id.
JARDIN (Michel)	Id.
JOALLAND (Gabriel)	Id
JEANNOT (Emile)	Id.
JACQUET (Paul)	Id.
KELLER (Victor)	Sergent.
KAERIGNAR (Benjamin)	Sergent.
KERDAVIC (Joseph)	Caporal.
KERJEAN (Eloi-Marie)	Soldat 2e cl.
KERNIN (Joseph)	Id.
KERVICH (Jean)	Id.
KERJOUAN (Louis)	Id.
KERFOUTAU (Joseph)	Id.
KERBARCH (Jean)	Id.
KERBARCH (Joseph)	Id.
KERBELECK (François)	Id.
KERDAL (Louis)	Id.
KERVRAN (Yves)	Id.
KERREST (Jean)	Id.
KERVEAU (Bernard)	Id.
KERNEUR (Pierre)	Id.
KERGUENAU (Louis)	Id.
LESAGE (Paul)	Adjudant.
LAUDAIS (Donatien)	Id.
LECLERCQ (François)	Aspirant.
LA VOLLE (Pierre)	Serg. fourr.
LE GUILCHER (Jules-René)	Sergent.
LEFEUVRE (François-Marie)	Id.
LE ROCH (Jean-Marie)	Id.
LE BARBIER DE PRADUN	Id.
LOGODIN (Jean)	Id.
LAMOTHE (Emile)	Id.
LÉVY (Roger)	Id.
GOUGUEC (Eléonore)	Id.
LE LEUCH (Eugène)	Id.
LUMINAIS (René)	Caporal fourr.
LE DAIN (Jean).	Id.
LEFEUVRE (Edouard)	Id.
LEMMÉE (Maurice)	Caporal four.
LE DU (Jean-Vincent)	Caporal."
LEGAGNEUR (Alfred-Jules)	Id.
LERAY (Henri-Jean)	Id.
LE GOURIELLEC (Julien)	Id.
LE HEUDE (Louis)	Id.
LE THIEIS (Joseph)	Id.
LOUIS (Henri)	Id.
LOIRAT (Pierre)	Id.
LE DAUX (Joseph)	Id.
LE GUEVEN (Alexis)	Id.

Ancestrami

LAVIELLE (Louis)	Id.
LEDAUX (Joseph)	Id.
LORVELLEC (Julien)	Id.
LAVEN (Gaston)	Id.
LEBRO (Auguste)	Id.
LANGLOIS (Augustin)	Id.
LENFANT (Paul)	Id.
LEBRECH (Pierre)	Id.
LECHÊNE (Pierre)	Id.
LEDUC (Alfred)	Id.
LABRO (Paul)	Id.
LE NAOUR (François)	Soldat 2e cl.
LÉPINE (Eugène-Urbain)	Id.
LECHÊNE (Auguste-Marie)	Id.
LARDIÈRE (Placide)	Id.
LANDRON (Pierre-Marie)	Id.
LECOQ (Auguste)	Id.
LOITURE (Louis)	Id.
LE THIEC (Alexis).	Id.
LEMARIE (François-Marie)	Id.
LEGAS (Gustave-Marie)	Id.
LUSTEAU (Célestin)	Id.
LE CAM (Pierre)	Soldat 2e cl.
LEBEAUPIN (Emile)	Id.
LESAULT (Auguste)	Id.
LEGAUT (François)	Id.
LECOQ (Ernest)	Id.
LERAY (Frédéric-Marie)	Id.
LIZEUL (Henri-Alexis)	Id.
LIZEUL (Henri-Marie)	Id.
LEBRETON (Julien)	Id.
LELON (Armel-Marie)	Id.
LAGUE (Jean-Joseph)	Id.
LOIRAT (Georges-Pierre)	Id.
LORIOU (Félicien-Eugène)	Id.
LEQUIMEUR (Albert)	Id.
LORENT (Gustave)	Id.
LE GUENNEC (Billy)	Id.
LEHUÈDE (Francis)	Id.
LOIGUIN (Jacques)	Id.
LEUTHREAU (Louis-Pierre)	Id.
LEPEINTRE (Jules)	Id.
LEROUX (Mathurin)	Id.
LUCAS (François-Jean)	Id.
LESCOUBLE (Alexis-Julien)	Id.
LE GAC (René)	Id.
LOUÉRAT (François)	Id.
LENORMAND (Louis)	Id.
LAUSSEL (Gustave)	Id.
LÉPINE (Charles)	Id.

Archives Maritimes

LAURANT (Henri-Marie)	Id.
LEFÈBRE (François)	Id.
LE BASTARD (Jean-Marie)	Id.
LACOUR (Gustave)	Id.
LOUÉRAT (Etienne)	Id.
LE PIRONNEC (Louis)	Soldat 2e cl.
LE BLOND (Joseph)	Id.
LAPORTE (Eugène)	Id.
LEMERCIER (Auguste)	Id.
LE BOULCHE (Henri)	Id.
LE MAL (Prosper)	Id.
LEROUX (Henri)	Id.
LE RUMEUR (François)	Id.
LECHAT (Louis)	Id.
LE CHATON (François)	Id.
LÉVÊQUE (Henri)	Id.
LIROUX (Pierre)	Id.
LENFLÉ (René)	Id.
LUCAS (Marcel)	Id.
LE DOUARON (Pierre)	Id.
LEQUAIRE (François)	Id.
LEGOUX (Jean-Marie)	Id.
LEBREC (Alfred-Jules)	Id.
LOREAU (Jean)	Id.
LOHEZIC (Joachin)	Id.
LEGOUX (Edouard)	Id.
LOQUIN (Eugène)	Id.
LAVANDREIR (Emile)	Id.
LARVOIR (Augustin)	Id.
LE BELLEGO (Louis)	Id.
LE BOEDEC (Louis)	Id.
LE BORGNE (Alexandre)	Id.
LAHAYE (Henri)	Id.
LAMOUR (Jean)	Id.
LAVENANT (Louis)	Id.
LAMOUR (Joseph)	Id.
LANDIC (Joseph)	Id.
LE BOULEC (Pierre)	Id.
LE BOURBOUACH (Yves)	Soldat 2e cl.
LE BORGNE (Joseph)	Id
LE BOLLOCH (Louis)	Id.
LE BOUAR (Jean)	Id.
LARDIC (Jean)	Id.
LE GUEVEL (Alexis)	Id.
LE PEUCHANT (Henri)	Id.
LE ROUX (Pierre)	Id.
LANGLAIS (Eugène)	Id.
LANGLAIS (François)	Id.
LEMOGNE (François)	Id.
LE FOL (François)	Id.

Ancestramil

LEMARIE (Jean-Marie)	Id.
LEVESC (Pierre-Marie)	Id.
LERAY (Charles)	Id.
LERAT (Jean-Marie)	Id.
LALAN (Louis-Eugène)	Id.
LOUET (Emile)	Id.
LE BARCH (Olivier)	Id.
LANDRAU (Auguste)	Id.
LE FLOT (Emile)	Id.
LAVIGNETTE (Henri)	Id.
LE CLECH (Jean-Claude)	Id.
LELOUP (Maurice)	Id.
LOHÉZIC (Mathurin)	Id.
LE BORGNE (Jean)	Id.
LANOY (André)	Id.
LEROY (René)	Id.
LEBRIS (Joseph)	Id.
LE GOËL (René)	Id.
LEBRIS (Joseph)	Id.
LEMOINE (Jacques)	Id.
LERAY (Augustin)	Id.
LELON (Jean)	Soldat 2e cl.
LE GUENNEC (Jules)	Id.
LE RAY (Jean)	Id.
LE HARS (Yves)	Id.
LE FAUCHEUX (Jean)	Id.
LE CLERC (Firmin)	Id.
LEGRAND (Joseph)	Id.
LEGRAND (Constant)	Id.
LEDAIN (Marc)	Id.
LECHÊNE (Gilbert)	Id.
LEGRAND (Francis)	Id.
LECLERC (Henri)	Id.
LIBOA (Antoine)	Id.
LOHIER (Alexis)	Id.
LEGRAND (Paul)	Id.
LECLERCQ (Henri)	Id.
LE DREN (Trémeur)	Id.
LE BORGNE (François)	Id.
LE DŒUFF (Jérôme)	Id.
LAPORTE (Jean)	Id.
LUBIN (Pierre)	Id.
LESCARCELLE (Pierre)	Id.
LEROY (René)	Id.
LE FORESTIER (René)	Id.
LE NOVERT (Jean)	Id.
LATOUCIIE (Maximilien)	Id.
LIÉVIN (Georges)	Id.
LINDER (Victor)	Id.
LE RIBLER (Jean)	Id.

Ancestramil

LE BLAVEC (Joseph)	Id.
LE MANCHEC (Guillaume)	Id.
LE GAL (Emile),	Id.
LE RIMTREC (Paul)	Id.
LANSELOT (Marcel)	Soldat 2e cl.
LEFURT (Jean)	Id.
LAMOUR (Alexandre)	Id.
LEMAÎTRE (Marius)	Id.
LE BIHAN (Albert)	Id.
LE BESQUE (Léonard)	Id.
LUIRE (Armand)	Id.
LESQUELET (Désiré)	Id.
LÉTOURNEAU (Patient)	Id.
LE RIBLER (Jean)	Id.
LOGGHES (Eugène)	Id.
LUCHINI (Arthur.)	Id.
LINO (Jean)	Id.
LARVAIR (Alexis)	Id.
LE BLÉVEC (Eugène)	Id.
LE BÉHÉREC (Vincent)	Id.
LANGLAIS (Alexis)	Id.
LE BLÉVEC (Guillaume)	Id.
LE BERTHE (Jean)	Id.
LAROC (Roger)	Id.
LAURENT (Julien)	Id.
LE BOUDOUIL (Louis)	Id.
LAMOUR (Louis)	Id.
LAMOUR (Jean)	Id.
LANOÉ (Joseph)	Id.
LAGUIGNE (Paul)	Id.
LEBLOND (François)	Id.
LARTAUD (Charles)	Id.
LAINE (Eugène)	Id.
LAIGNEL (Albert)	Id.
LE BÈGUE (Alfred)	Id.
LAULAU (Pierre)	Id.
LAGARDE (Baptiste)	Id.
LEBRAS (Théophile)	Soldat 2e cl.
LE BOURDHIECH (Jules)	Id
LAMOUROUX	Id.
LAVRAIC (Camy)	Id.
LE GOUREREC (Pierre)	Id.
LAHAIX (Louis)	Id.
LAVIE (Auguste) r.	Id.
LE BELOUX (Pierre)	Id.
LE GUEL (Joseph)	Id.
LE GOURRIEC (Eugène)	Id.
LE BARNABÉ (Jean)	Id.
LE GAILLARD (Georges)	Id.
LE GAC (Jean)	Id.

Archives Familiales

LE GOUEL (Pierre)	Id.
LE GOFF (Alexandre)	Id.
LEDOSSE (Joseph)	Id.
LECOMTE (Alfred)	Id.
LEDEVIN (Ferdinand)	Id.
LABORIE (Jean)	Id.
LE CALVE (Denis)	Id.
LEFEBVRE (Fernand)	Id.
LE FOCHEUR (Mathurin)	Id.
LERICHE (Henri)	Id.
LEBOUÉDEC (Pierre)	Id.
LE GUENNEC (Jean)	Id.
LE MOULEC (Louis)	Id.
LE GUIRRIEC (Pierre)	Id.
LE GALL (Jules)	Id.
LE GUEL (Joseph)	Id.
LE LAMMER (Jean)	Id.
LE GENTILHOMME	Id.
LAPIERRE (Raymond)	Id.
LAVIEUX (Marcel)	Id.
LE BOURRIS (Jean)	Soldat 2e cl.
LAMBERT (Alexis)	Id.
LOUÉRAT (Armand)	Id.
LE DEL (Donatien)	Id.
LAURENT (Alfred)	Id.
LE FERREC (Jean)	Id.
LE GALLIO (Emile)	Id.
LEHENT (Joseph)	Id.
LE GUENNEC (Pierre)	Id.
LE MEC (Armand)	Id.
LE GOUEN (Yves)	Id.
LE HÉGAROT (Louis)	Id.
LEBRETON (Emmanuel)	d.
LAURENT (Louis)	Id.
LESSARD (Samuel)	Id.
LE GUIDEN (Joachin)	Id.
LE GALL (Nicolas)	Id.
LE GALLADEC (Isidore)	Id.
LE GAC (Baptiste)	Id.
LE GLÉVIC (Pierre)	Id.
LAPARROUX (Auguste)	Id.
LE GOUARAN (François)	Id.
LE HUITOUZE (Joseph)	Id.
LEHUE (Georges)	Id.
LEGOUEN (Jean)	Id.
LEGALL (Mathurin)	Id.
LE GILOUX (Pierre)	Id.
LE GUENNEC (Jean)	Id.
LE GLOANEC(Henri)	Id.
LE GUELLEC (François)	Id.

Archives familiales

LENGRAND (Hippolyte)	Id.
LECLAIR (Jean)	Id.
LE CLAIRE (Julien)	Id.
LE CALLONEC (Julien)	Soldat 2e cl.
LE FLOCH (Jean)	Id
LEMAÎTRE (Albert)	Id.
LELUERNE (Théophile)	Id.
LEGALLE (François)	Id.
LE DERFF (Jean)	Id.
LE CORRE (Louis)	Id.
LEBARRON (Grégoire)	Id.
LE CORRE (Henri)	Id.
LE CAM (Ange)	Id.
LEULLEC (Louis)	Id.
LE CADPE	Id.
LE BRIN (Jean)	Id.
LEBARCH (Eugène)	Id.
LE GAL (Henri)	Id.
LEGOUX (François)	Id.
LE GOUSSARO (Emile)	Id.
LIGNEL (Alphonse)	Id.
LE CADRE (Jean-Baptiste)	Id.
LEBRIZE (Jean)	Id.
LE DÉAM (François)	Id.
LE GALL (François)	Id.
LE GALL (Eugène)	Id.
LE GALL (Mathurin)	Id.
LE GALL (Pierre)	Id.
LE GALL (Jean)	Id.
LE GALL (Jean)	Id.
LE MER (Joseph)	Id.
LE GOUSSOUARD (Auguste)	Id.
LE FORT (Julien)	Id.
LE DORLOT (Joseph)	Id.
LE CHEVILLER (Pierre)	Id.
LE GOUGUEC (Eléonore)	Id
LE DROGAFF (Alexandre)	Soldat 2e cl.
LE FLOCH (Joseph)	Id.
LE BAGOUSSE (Guillaume)	Id.
LE DU (François)	Id.
LE COTELLEC (Louis)	Id.
LE CORVIC (Joseph)	Id.
LE CUNFF (Joseph)	Id.
LE CUNFF (Pierre)	Id.
LUEL (Jean)	Id.
LE DU (René)	Id.
LECHAT (Pierre)	Id.
LE CORRE (Pierre)	Id.
LE BLÉ (Alphonse) -	Id.
LE BERR (Ferdinand)	Id.

Archestramil

LE VAILLANT (Jean)	Id.
LE CHEVILLET (Joseph)	Id.
LE GALL (Joseph)	Id.
LE GUEM (Paul)	Id
LE BARON (Joseph)	Id.
LE BARON (Jean)	Id.
LE BARTZ	Id
LE FLOCH (Pierre)	Id,
LE MER (Jean)	Id.
LASALLE (Romain)	Id.
LALANDE (Julien)	Id.
LEGENTILHOMME (Jean)	Id.
LECAM (Jean)	Id.
LEROUX (Alfred)	Id.
LEBRUN (Pierre)	Id.
LE COLF (Jean)	Id.
LEBRETON (Eugène)	Id.
LEFRESNE (Louis)	Id.
LANDRIN (Guillaume)	Id.
LE STRAT (Jean)	Soldat 2e cl.
LE GALL (Louis)	Id.
LUCAS (Jean)	Id.
LAMY (Gaston)	Id.
LE CAROT (Hyacinthe)	Id.
LE GUYADER (Jean)	Id.
LE GALLOT (Joseph)	Id.
LE BADEZET (Joseph)	Id.
MAISONNEUVE (André)	Sergent-maj.
MICHOUX (Arthur)	Sergent.
MOCQUE (François)	Id.
MAILLARD (Pierre)	Id.
MOREAU (Joseph)	Id.
MUSQUER (Jean)	Id.
MICHAUD (Charles)	Id.
MORICE (Jean-Pierre)	Caporal.
MARBLE (Jacques)	Id.
MOQUILLON (Pierre)	Id.
MAHAUS (Joseph)	Id.
MARION (Henri)	Id.
MICL (Jean)	Id.
MÉNÉTRIER (Alphonse)	Id.
MENORET (Pierre)	Id.
MARGARIT (Jean)	Id.
MOUSSION (Gabriel)	Id.
MERON (Maurice)	Id.
MAYER (Henri)	Id.
MERDHAIN (Louis)	Id.
MOREAU (Joseph)	Id.
MOUDEL (Eugène)	Id.
MENNET (Alexandre)	Id.

Ancestramil

MAZUREAU (Pierre)	Soldat 2e cl.
MORISSON (Louis)	Soldat 2e cl.
MICHAUD (Augustin)	Id.
MORDELLES (Emile)	Id
MARTIN (Léon)	Id.
MAURICE (Léon-Albert)	Id.
MAILLARD (Jean-Marie)	Id.
MABILEAU (André)	Id.
MAYET (Léon-Auguste)	Id.
MINUR (Henri-Alexis)	Id.
MARCHAND (Jean-Marie)	Id
MALLEFOND (François)	Id
MORAND (Jean-Marie)	Id.
MOYON (Alfred)	Id.
MURAILLE (Jean-Louis)	Id.
MESLE (Ange-François)	Id.
MOYON (Jean-Marie)	Id.
MORANTIN (Michel)	Id.
MICHENAUD (Gabriel)	Id.
MOLLE (Léon-Ernest)	Id.
MOREAU (Constant)	Id.
MAHÉ (Louis-Marie)	Id.
MORICE (Joseph)	Id.
MICHAUD (Emile)	Id.
MIGNAUX (Ernest)	Id.
MICHOT (Auguste)	Id.
MERCERON (Patient)	Id.
MIGNENNAUD (Ernest)	Id.
MEIGNON (Pierre)	Id.
MORISSET (François)	Id.
MOREAU (Louis)	Id.
MIVET (Louis-Jean)	Id.
MELANDEUS (Charles)	Id.
MOULET (Jean-Marie)	Id.
MADEUX (Maxime)	Soldat 2e cl.
MÉTAYER (Ernest)	Id.
MICHOT (Joseph)	Id.
MARY (Henri)	Id.
MICHEL (Julien)	Id.
MARTINOT (Henri)	Id.
MAHAUD (Donatien)	Id.
MAUISSON (Louis)	Id.
MARCHAND (Auguste)	Id.
MORANTIN (Joseph)	Id.
MAHÉ (Jean)	Id.
MÉNARD (Jean)	Id.
MANFOID (François) T	Id.
MOILLOND (Pierre-Marie)	Id.
MICHELON (Roger)	Id.
MICHAUD (Jean)	Id.

Archivestramil

MANFORD (François)	Id.
MOROT (Elie)	Id.
MAHÉ (Alphonse)	Id.
MAIGUET (Léon)	Id.
MARIOT (Roger)	Id.
MENEZ (Gaston)	Id.
MINAIR (René)	Id.
MONFORT (Louis)	Id.
MAURIT (Pierre)	Id.
MARTIN (Joseph)	Id.
MORNET (Pierre).	Id.
MAMAUN (Joseph)	Id.
MOREAU (François)	Id.
MALNOU (Emilien)	Id.
MIAMOU (Marcellin)	Id.
MOUREAU (Edouard)	Id.
MAINGUET (Jean)	Id.
MOLAY (Eugène)	Soldat 2e el.
MAUREL (Léon)	Id.
MOINARD (Louis)	Id.
MAILLARD (Pierre)	Id.
MONNIER (Georges)	Id.
MINET (Albert)	Id.
MAZELLIER (Annet)	Id.
MARTIN (Louis)	Id.
MERCIER (Edmond)	Id.
MAISONNAVE (Jean)	Id.
MERCIER (Henri)	Id.
MANGUY (Joseph)	Id.
MICHARD (Albert)	Id.
MONTHEILLET (Firmin)	Id.
MARCHEGUAY (Jean)	Id.
MANIDRON (Gabriel)	Id.
MANON (Jean).	Id.
MINET (Elie)	Id.
MEUNIER (Adrien)	Id.
MEGRET (Auguste)	Id.
MICHELON (Firmin)	Id.
MAILLOUX (Pierre)	Id.
MOREAU (Jean)	Id.
MALIO (Clément)	Id.
MICHELET (Antoine)	Id.
MOLEREAU (Jean)	Id.
MONTET (Julien)	Id.
MAILLARD (Louis)	Id.
MARTIN (Fernand)	Id.
MAURICE (Alexandre)	Id.
MORIN (Robert)	Id.
MARTIN (Francis)	Id.
MARSAC (Jules)	Id.

Ancestramil

MORIN (Anatole)	Soldat 2e cl.
MATHÉ (Léopold)	Id.
MOREAU (Henri)	Id.
MOUCHET (Pierre)	Id.
MARCHAND (Jean)	Id.
MERON (Maurice)	Id.
MARTIN (Félix)	Id.
MAISAN (Auguste)	Id.
MACE (Eugène)	Id.
MOLLET (Constant)	Id.
MERLET (Eugène)	Id.
MÉTAYER (Louis)	Id.
MERCIER (Arthur)	Id.
MOYON (Joseph)	Id.
MORVAN (Joseph)	Id.
MARTIN (Marie)	Id.
MORIN (Jules)	Id.
MOISSEAU (François)	Id.
MARTINET (Henri)	Id.
MELIN (Joseph)	Id.
MOYON (Joachin)	Id.
MAGOIET (René)	Id.
MÉTAYER (Etienne)	Id.
MORVAN (Claude)	Id
MULLER (Julien)	Id.
MULY (Charles)	Id.
MARIN (Théodore)	Id.
MILHE (Jean-Baptiste)	Id
MAIGRE (Louis)	Id.
MIROUZE (Joseph)	Id.
MEZERGUE (Louis)	Id.
MASSONNEAU (Pierre)	Id.
MOREAU (Célestin)	Id.
MALIDAIN (Auguste)	Soldat 2e cl.
MARTINET (Marcel)	Id.
MEDELE (Joseph)	Id
MERLET (Célestin)	Id.
MARISSAL (Lucien)	Id.
MARTINE (Omer)	Id
MOREAU (Morvan)	Id.
MENAGER (Pierre)	Id.
MOYON (Alphonse)	Id
MATHIEU (Elie)	Id.
MARÉCHAL (André)	Id.
MERIN (Eugène)	Id.
MARCHAND (Louis)	Id.
NICOLAS (Auguste)	Sergent.
NORMAND (Jean)	Caporal.
NEAU (Philibert)	Id.
NIVET (François)	Id.

Archives Familiales

NIO (Emile-Henri)	Soldat 2e cl.
NICOLAS (Victor)	Id.
NOBLET (Pierre)	Id.
NICOLO (Joachin)	Id.
NEAU (Edouard)	Id.
NICOL (Emmanuel)	Id.
NOËL (Jean-Marie)	Id.
NIEL (Jean-Marie)	Id.
NORMAND (Henri)	Id
NORE (Henri)	Id.
NICOL (Joseph)	Id.
NUBEZ (Laurent)	Id.
NOISSELICT (François)	Id.
NIBOLEAU (Abel)	Id.
NORMAND (Pierre)	Id.
NERRIERE (Pierre)	Soldat 2e cl.
NICOLAU (Auguste)	Id
NIEVILLE (Fernand)	Id,
NOURY (Louis)	Id
NAUD (Gaston-Raoul)	Id.
NEVEU (Emile)	Id
NICOL (Mathurin)	Id.
NERRERE (Georges)	Id
NOBLET (André)	Id,
NAVARRE (Claude)	Id.
ODRONNEAU (Auguste)	Adjudant.
OLLICHON (Julien)	Caporal
OGIR (Jean-Eugène)	Soldat 2e cl.
OLIVIER (François)	Id.
ORAIN (Alexandre)	Id
OUVRARD (François)	Id.
OCEANA (Philomont)	Id
OLICHON (Pierre)	Id.
OBALSRI (Marcel)	Id.
OLLIEVERO (Jean-Marie)	Id.
ORHON (Pierre-Marie)	Id.
OLIVIER (René)	Id.
OLLIERIC (Joseph)	Id.
OLLEIC (Joseph)	Id.
OLIVIER (Apert)	Id.
OURY (Baptiste)	Id.
OUVRARD (Charles)	Id.
OGIER (Marius)	Id.
OLIVEAU (Julien)	Id.
OUDARD (Robert)	Id.
OLLICHON (François)	Id.
POULAIN (Marcel)	Adjudant.
PAOLI (Jacques)	Sergent.
PELLETIER (Ernest)	Id.
PALISSOU (Fernand)	Id.

Archestramil

PELISSE (Edouard)	Id.
PERTHURY (Jean)	Id.
PAUGU (Serges)	Id.
PAGEOT (Jean)	Id.
PHILIBERT (Léon)	Id.
PABOU (Alphonse)	Id.
PAULO (Donatien)	Id.
PIVETEAU (Auguste)	Caporal.
PRIN (Auguste)	Id.
PRIGANT (Henri)	Id.
POUPARD (Albert)	Id.
PALHELEUX (Séraphin)	Id.
PASSARD (Joseph)	Id.
PÉPIN DE BELLISLE	Id.
PLOT (Gaston)	Id.
PELON (René)	Id.
PELARD (Eugène)	Id.
PROU (Joseph-Jean)	Soldat 2e cl.
PLADYS (Georges-Léon)	Id.
PRIOUX (Théophile-Joseph)	Id.
PANPHILE (Constant)	Id.
PINAUD (Pierre-Marie)	Id.
POIRIER (Joseph-Marie)	Id.
PIVETEAU (Mathurin-Marie)	Id.
POISBEAU (Jean-Marie)	Id.
PAPIN (Gaston-Henri)	Id.
POYARD (-Henri)	Id.
POIRON (Louis-Marie)	Id.
PRIN (Jean-Marie)	Id.
PRODE (Pierre)	Id.
POUZET (Alexandre)	Soldat 2e cl.
POQUET (Louis)	Id.
PACAUD (Michel)	Id.
POIDEVIN (Marcel)	Id.
PABOUAT (François)	Id.
PIQUET (Alfred)	Id.
PESSEL (Pierre-Vincent)	Id.
PATRON (Ernest)	Id.
PRAUD (Eugène)	Id.
PERIGNAUD (François)	Id.
PANSARD (Jean)	Id.
PORTENGNIN (Joseph)	Id.
PAUILLARD (Jules)	Id.
PRAUD (Maurice)	Id.
PINCON (Louis)	Id.
PARIS (Omer)	Id.
PASCAL (Albert)	Id.
PERRAUCHAU (Pierre)	Id.
PENARMN	Id.
PIRE (Auguste)	Id.

Archives Maritimes

PAJEAUD (Eugène)	Id.
PLETONT (François)	Id.
PAJEAUD (Pierre)	Id.
POUVREAU (Marcel)	Id.
PENARHIN (Pierre)	Id.
POYE (Henri)	Id.
PROT (Georges)	Id.
PARE (Marcel)	Id.
PROUCHERET (Joseph)	Id.
PRIVAL (Pierre)	Id.
PASCHET (François)	Id.
PIVETEAU (Raoul)	Id.
PICHON (Louis)	Id.
PLASSON (Jean-Marie)	Soldat 2e cl.
PAITIER (Jean-Baptiste)	Id.
PASDELOUP (René)	Id.
PATRON (Léon)	Id.
POIDEVIN (Joseph)	Id.
PECOT (Pierre)	Id.
PERRINEL (Lucien)	Id.
PENEAU (Georges)	Id.
PRESSARD (Georges)	Id.
PELLET (Jean)	Id.
PIENON (Jacques)	Id.
PICOT (André)	Id.
PROVOST (Marcel)	Id.
PREVOST (Alfred)	Id.
PORTIER (Jean)	Id.
PIRIOU (Pierre)	Id.
PENNEGAT (Pierre)	Id.
POHET (Maurice)	Id.
PAILLAT (Félix)	Id.
PRINEAU (Henri)	Id.
PERCEBOIS (Eugène)	Id.
PREVOT (Louis)	Id.
PAILLARD (Marcel)	Id.
PASSELERGUE (Léonard)	Id.
PECHARD (Joseph)	Id.
POMES (Jean)	Id.
PUYO (Paul)	Id.
PLANSON (Ernest)	Id.
PERRIN (Désiré)	Id.
PIDEAU (Isidore)	Id.
POIMÈRE (Jean)	Id.
POUSSEL (Barthélémy)	Id.
PHILIPPEAU (Gaston)	Id.
PORCHER (Marcel)	Soldat 2e cl.
PIOU (Pierre)	Id.
PARIS (Georges)	Id.
PROTEAU (Georges)	Id.

Archives Tramil

PEZEROND (Alexandre)	Id.
PLUCHON (Gaston)	Id.
PELLOGUIN (Paul)	Id.
PROVOST (Jean)	Id.
PASQUIER (Emile)	Id.
PEISSEREAU (Maurice)	Id.
PICHARD (Louis)	Id.
PELLETIER (Arsène)	Id.
PERROT (Louis)	Id.
PASQUIER (Sylvin)	Id.
PILLIAS (Fernand)	Id.
PESSEL (Ernest)	Id.
PESLIER (Eugène)	Id.
PERRY (Pierre)	Id.
PEIGNON (Auguste)	Id.
PIFTEAU (Gustave)	Id.
PECOT (Jules)	Id.
PATRON (Joseph)	Id.
PATTE (Fernand)	Id.
PINARD (Robert)	Id.
PERRIGAUD (Pierre)	Id.
PÉTARD (Julien)	Id.
POUCHAT (François)	Id.
PILLAS (Ferdinand)	Id.
PINCON (Louis)	Id.
PECCOT (Louis)	Id.
PENCOLE (Ange)	Id.
PISTIEN (Célestin)	Id.
PETIT (Barmen)	Id.
PONS (Joseph)	Soldat 2e cl.
PACOUD (Armand)	Id.
PEDRON (François)	Id.
PARE (Jean)	Id.
PAROIS (Auguste)	Id.
PAGU (Abel)	Id.
PEDRON (Armand)	Id.
PITAR (Pierre)	Id.
PACHERI (Eugène)	Id.
PUISSÈGUE (Jean)	Id.
PAOL (Pierre)	Id.
PERRIER (Georges)	Id.
PUILLANDRE (Jacques)	Id.
POROT (Jean)	Id.
PELTER (Guillaume)	Id.
POUEZEVARO	Id.
POTIER (Joseph)	Id.
PARD (Joseph)	Id.
PILARD (Eugène)	Id.
POSTIC (Maurice)	Id.
POTET (Louis)	Id.

Ancestramil

PENHOET (Jean)	Id.
PENEAU (Marcel)	Id.
PERRIN (Marcel)	Caporal.
PRADO (Joseph)	Id.
PETITJEAN (Ferdinand)	Id.
QUIRY (Emile)	Sergent.
QUINQUICE (Jean)	Soldat 2e cl.
QUILLIN (Alexis)	Id.
QUEFFURUD (Martin)	Id.
QUIGNOT (Achille)	Id.
QUILEUFF (Yves)	Id.
QUILBIN (Joseph)	Soldat 2e cl.
QUIFFIN (Raoul)	Id.
RUDEL (Marie)	Aspirant.
RENAUDINEAU (René)	Sergent.
RIOULT (Lucien)	Id.
ROUSSEAU (Ferdinand)	Id.
ROUAUD (François)	Id.
ROULLEAU (Jules)	Id.
ROUX (Jean)	Id.
ROCHERY (Jean)	Id.
RINE (François)	Id.
RUCHET (Barbèze)	Id.
ROBIN (Edouard)	Id.
RAFFIN (Albert)	Caporal fourr.
RISSEL (Louis-Ange)	Caporal.
ROUSSEAU (Jean)	Id.
RAOUL (Emile)	Id.
RICHARD (Léon)	Id.
RICORDEAU (Jean)	Id.
ROBIN (René)	Id.
RENAULT (André)	Id.
ROY (Louis)	Id.
RATIER (Pierre)	Id.
RENAUD (Pierre)	Id,
ROPERT (Louis)	Id.
RICHARD (Joachin)	Id.
RIOM (Lucien)	Id.
RAVILLY (Florentin)	Id.
RIBAUT (François.)	Soldat 2e cl.
ROPERT (Jean-Marie)	Id.
RONLET (Victor-François)	Id.
RONDINEAU (Pierre-Marie)	Id.
RAULET (François-René)	Soldat 2e cl.
RISSEL (Louis-Ange)	Id.
ROUSSEAU (Jean)	Id.
RONDINEAIT (Germain)	Id.
RICOLO (Jean)	Id.
RAOUL (Emile)	Id.
RIHAUT (Antoine)	Id.

Ancestramil

ROHIN (Alexis-Jean)	Id.
ROBCERAY(Pierre)	Id.
ROULEAU (Auguste)	Id.
ROY (Théophile)	Id.
ROBIN (Jean)	Id.
RADEAU (Fernand)	Id.
ROY (Valentin).	Id.
RABIER (Charles)	Id.
ROBERT (Jean)	Id.
RIO (Joachin)	Id.
ROUSSELOT (Gabriel)	Id.
REVEILLÈRE. (Adolphe)	Id.
RENOUX (François)	Id.
ROBINO (Joseph)	Id.
ROUSSEAU (Joseph)	Id.
ROUAUD (François)	Id.
RICHOU (Henri)	Id.
REVELEAU (Louis)	Id.
RIVERON (Eugène)	Id.
RENOU (Jean)	Id.
RICHARD (Jean)	Id.
REDOR (Jean)	Id.
RAOUL (Pierre)	Id.
ROGER (Paul)	Id.
ROCACHER (Pierre)	Id.
RAULT (Jean)	Id.
ROBIE (Joseph)	Soldat 2e cl.
RINGOT (Marcel)	Id.
ROCHERAU (Auguste)	Id.
RONDEAU (Charles)	Id.
ROCARD (Auguste)	Id.
ROPIDAL (Jules)	Id.
RICLET (Marcel)	Id.
RORTAIS (Jean)	Id.
RAOUL (Louis)	Id.
RUAULT (Jules),	Id.
ROUSSELOT (Yves)	Id.
RAVELEAU (Pierre)	Id.
RELLOT (Louis)	Id.
RICHARD (Pierre)	Id.
ROBIC (Casimir)	Id,
ROUSSIÈRE (Gaston)	Id.
ROBIC (Léon)	Id.
ROBIN (Eugène)	Id.
ROUILLET (Marcel)	Id.
ROUSSEAUT (Constant)	Id.
RALLIER (Alexis)	Id.
RICHARD (Jules)	Id.
RAITÈRE (François)	Id.
RICHARD (Joachin)	Id.

Ancestramil

ROBERT (Joseph)	Id.
RENAUDINEAU (Auguste)	Id.
ROUSSEAU (Raymond)	Id.
RAPIN (Célestin)	Id.
ROUHAUD (Hyacinthe)	Id.
RENAUD (Edouard)	Id.
RAFFIN (Joseph)	Id.
RICORDELL (Pierre)	Id.
RENAUD (Jean)	Id.
ROBERT (Julien)	Soldat 2e cl.
ROULAUD (Albert)	Id.
ROUX (Léonard)	Id.
RETENCT (Jean)	Id.
ROBINET (Julien)	Id.
ROEYGEND (Désiré)	Id.
REY (Fernand)	Id.
RAYNARD (Albert)	Id.
RIGOBERT (Paul)	Id.
RICHARD (Alphonse)	Id.
ROCHAIN (Eugène)	Id.
ROLAND (Eugène)	Id.
RICHEUX (Emmanuel)	Id.
RATTEAU (Louis)	Id.
ROUSSEAU (Eugène)	Id.
RAMBAUD (Yves)	Id.
RELANDEAU (Julien)	Id.
RICHARD (Jean)	Id.
SAMSON (Ferdinand)	Sergent.
SEGONDE (Joseph)	Id.
SAURIN (Marcel)	Id.
SECAZEC (Pierre)	Caporal.
SIGNOR (Allain)	Id.
SICARD (Fernand)	Id.
SIMONNEAU (Jules)	Id.
SERRURIER (Alfred)	Id.
SUIRE (Alfred)	Id.
SOUBERVILE (Jean)	Id.
SOULE.	Id.
SAUNIER (Jean)	Soldat 2e cl.
SECARD (Victor)	Id.
SAILLANT (François)	Id.
SUIRE (Eugène)	Soldat 2e cl.
SENECHAL (François)	Id.
SAGNIER (Robert)	Id.
SIREAU (Benjamin)	Id.
SERENSSE (Louis)	Id.
SAUVENAUD (Gibard)	Id.
SELOT (Félicien)	Id.
SERISIER (René)	Id. «
SABLE (Pierre)	Id.

Ancestramil

SENOT (Félicien)	Id.
SIMON (Georges)	Id.
SATIN (Ernest),	Id.
SACHOT (Eugène)	Id.
SIDRE (Maxime)	Id.
SUAUD (Georges)	Id.
SOULARD (Auguste)	Id.
SAUZEAU (Ferdinand)	Id.
SIMON (Alphonse)	Id.
SOUCHET (Henri)	Id.
STERIRNON (Jean)	Id.
SIMON (Louis)	Id.
SIMON (Désiré)	Id.
SALVETAT (Emile)	Id.
SERGUES (Emile)	Id.
SÉJOURNÉ (Théophile)	Id.
SOUJET (Fernand)	Id.
SEPTIER (Auguste)	Id.
SOURON (René)	Id.
SOSON (Marcel)	Id.
SAIRIN (Alfred)	Id.
SIGNOR (Jean)	Id.
SIHAB (Jean)	Id.
SEIGNARD (Jean)	Id.
SOULARD (Joël)	Soldat 2e cl.
SOULARD (Marie)	Id.
SOGNIER (Jean)	Id.
SIOHM (Jean)	Id.
SIRE (Fernand)	Id.
SALIN (Jean)	Id.
SANICLAIR (Henri)	Id.
SIMON (Emile)	Id.
SIMON (Eugène)	Id.
SINONSEY(Edouard)	Id.
TOUBLANC (Jean)	Adjudant.
TROUVAT (Henri)	Id.
THOMAS (Paul)	Sergent.
TESSIER (Maximilien)	Id.
THIBOUT (Paul)	Caporal.
TANGUY (Jean)	Id
TARDY (Jean)	Id
THOMAS (Louis)	Id.
TESSIER (François)	Id.
THABARD (Félix-Pierre)	Soldat 2e cl.
TIZON (Louis-Marie)	Id
TEMPLER (Julien)	Id.
THERONDAT (Théophile)	Id.
TARDOUE (Auguste)	Id.
THOMAS (Michel)	Id.
TERRIER (Georges)	Id.

Ancestramil

TANGUY (Alphonse)	Id.
TAHORET (Jean)	Id.
TOULGOAT (Charles)	Id
TRARIEUX (Louis)	Id.
TEMPLIER (Louis)	Id
TACONNE (François)	Id.
TOPIN (François)	Soldat 2e cl.
TEXIER (Jean)	Id.
TEGRET (François)	Id.
TEXIER (Georges)	Id.
TOUGERON (Pierre)	Id.
TEMPLIER (Célestin)	Id.
TOUBLANC (Georges)	Id.
TESSIER (Alfred)	Id.
TRIBOUT (Henri)	Id.
THOMAS (Maurice)	Id.
TRISTAN (Théophile)	Id.
TOULET (Blanguet)	Id.
TRICHET (Pierre)	Id.
TUHEIL (Bernard)	Id.
TUQUET (Jean)	Id.
TRICOT (Henri)	Id.
TEPHAINE (Rogacien)	Id.
THEBAUD (Jean)	Id.
TRANOY (Louis)	Id.
TAUGERON (Paul)	Id.
THEBAUD (François)	Id.
THYMEN (Yves)	Id.
TOUSSAINT (Désiré)	Id.
TERSIQUEL (Laurent)	Id.
TESSIER (Jules)	Id.
TOUZET (Henri)	Id.
THOMAS (Pierre)	Id.
TIIOMAS (Jean)	Id.
TALLEFORTALE (Emile)	Id.
TUQUET (Joseph)	Id.
TINTILLIER (Omer)	Id.
THEO (Paul)	Id.
TAILLEFER (François)	Id.
TAILLANDIER	Soldat 2e cl.
TREBUCQ (Jean)	Id.
TEXIER (Adonis)	Id.
URCUN (Henri)	Id.
VALENCE (Pierre)	Aspirant.
VICTOR (Jean)	Sergent.
VILLIER (Louis)	Caporal.
VERGER (Joseph)	Id.
VILETTE (Paul)	Id.
VALETTE (Arthur)	Id.
VIALEZ (François-Jules)	Soldat 2e cl.

Archestramil

VINCE (Emmanuel)	Id.
VERNADAL (Victor)	Id.
VELLY (Louis)	Id.
VATTIER (Henri)	Id.
VEAU (Georges)	Id.
VITE (Marius)	Id.
VANOOSTEN (Henri)	Id.
VENNAT (Antoine)	Id.
VINCENT (Jean)	Id.
VALARD (Lucien)	Id.
VIOLLER (Joseph)	Id.
VOISIN (A.)	Id.
VILLES (Jules)	Id.
VILLARD (Aimé)	Id.
VALERO (Edouard)	Id.
VERGER (Martin)	Id.
VANNOD (Georges)	Id.
VERAIT (Etienne)	Id.
VINET (Louis)	Id.
VIAUD (Louis)	Id.
VIZARD (Henri)	Soldat 2e cl.
VAILLANT (Joseph)	Id.
VIGNAUD (Joseph)	Id.
VALY (André)	Id.
VADROT (Pierre)	Id.
VERGER (Honoré)	Id.
VOISIN (François)	Id.
VINET (Paul)	Id.
VIOT (Léon)	Id.
VILLON (Armand)	Id.
VELLELET (Armand)	Id.
VINCE (Félix)	Id.
VISSIERE (François)	Id.
VINCE (Félix)	Id.
VANGUY (Pierre)	Id.
VARIOL (Jean)	Id.
VILAIN (Pierre)	Id.
VAUTRIN (Eugène)	Id.
VINCENT (Louis)	Id.
WITRAND (Louis)	Id.

Ancestramil

Librairie militaire Henri CHARLES-LAVAUZELLE
Paris et Limoges.

Memento du Démobilisé. Renseignements, directives, conseils établis par le sous-secrétariat d'Etat à la démobilisation. Prime de démobilisation : droits, dates et moyens de payement ; formalités à remplir. Brochure in-8°. 1 25

OBELLIANNE, officier d'administration. - Les Pensions des victimes de la guerre (la nouvelle loi du 31 mars 1919 sur les Pensions militaires), suivie du décret d'application du 2 septembre 1919 (11e édition) Brochure in-8°. 2 50

MINISTÈRE DE LA GUERRE. - Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux infirmes et malades de la guerre 1914-1919. (Instruction no 831 Ci, 7 du 10 juillet 1919), avec l'additif relatif aux tuberculeux (décret du 11 octobre 1919 et instruction du 2 octobre 1919) Volume in-8°. 2 50

ANDRÉ PAVIE. -- Les Dommages de guerre. Guide pratique contenant le texte de la Loi du 17 avril 19/9, son explication et tous renseignements indispensables. Volume in 8° de 184 pages. 2 50

Petit Atlas du Musée de l'armée pour suivre les transformations territoriales que le Traité de Paix du 28 juin 1919 vient d'apportes à la constitution de l'Europe. Atlas contenant 20 cartes. In-4o (27X21) Net 2 »

Agenda de l'armée française pour 1920 (33e année)

Carnet de poche souple et élégant, avec fermoir en caoutchouc (550 pages) Net 3 50

Lieutenant-Colonel breveté RÉMOUIN — La coursé de l'Amérique à la Victoire. Exposé de l'effort militaire américain de 1917 à 1918. Avec lettre d'approbation de M. BAKER, ministre de la guerre du gouvernement américain Volume in-8° de 205 pages, 4 »

Majoration temporaire de 20 % Décision du Syndicat des Éditeurs du 5 décembre 1917 (Section Sciences, Médecine Art militaire),